Sciences historiques.

Massimo PALLOTTINO, *Storia della prima Italia* : Milan, Rusconi, 1984, 256 pages in-8°, 12 cartes, XXXVI planches photographiques.

Voici un livre remarquable, tel qu'on pouvait l'attendre de M. PALLOTTINO et qui se recommande à l'attention du public à plus d'un titre.

Par la présentation d'abord : reliure élégante, beau papier, typographie impeccable et aérée, cartes claires et nombreuses, planches en nombre forcément limité mais pertinemment choisies. Les qualités pédagogiques de l'auteur ne sont plus à dire : rigueur et clarté sont présentes du début jusqu'à la fin de l'ouvrage.

A quel public s'adresse le livre et quelle est la nature de celui-ci? L'auteur répond lui-même, rappelant que cet exposé est le fruit d'une longue maturation : « ciò che si offre attualmente all'attenzione degli studiosi e se possibile di un più vasto pubblico di lettori... » écrit-il. Sa lucidité habituelle apparaît bien dans l'expression « se possibile ». Ce livre est en effet de ceux qui, rédigés dans un style limpide, concentre en réalité en peu d'espace toute une vie de recherches et d'informations : le public « più vasto » (étudiants, gens cultivés, amateurs de civilisations anciennes, etc...) le lira sans peine, mais n'aura pas conscience que chaque chapitre, chaque paragraphe représente la substantifique moelle d'un demi-siècle de labeur de centaines d'archéologues, linguistes, historiens, etc... Il faut avoir soi-même suivi depuis longtemps les progrès — immenses — réalisés par les sciences de l'Antiquité et dans la connaissance de l'Italie préromaine pour apprécier comme il convient la densité extrême de ce livre. Pour le *studioso*, qui en appréciera l'appareil scientifique, allégé mais sérieux, il sera le meilleur aide-mémoire, la synthèse la plus claire et la plus nuancée.

Il est impossible de résumer une telle somme qui se veut « un vero e proprio libro di storia » conçu « quasi nella misura di un compendio » et dans lequel, redisons-le, chaque paragraphe est lui-même une synthèse ou un bilan. Nous nous bornerons donc à en indiquer le contenu et la perspective dans laquelle il a été conçu.

Le contenu, c'est l'histoire de la *prima Italia*, des origines à son absorption dans l'*imperium romanum*, c'est-à-dire de la fin de l'âge du bronze au début de l'Empire. Par *Italia*, l'auteur entend, non l'Italie antique, mais l'aire géographique que couvre l'Italie contemporaine augmentée de la Corse. Le plus important cependant, c'est la perspective dans laquelle se place M. PALLOTTINO, qu'il affirme dès son introduction, illustre dans sa première partie (*Per una definizione del concetto di « storia italica »*), qui retrace l'histoire de la recherche. Il y montre comment, depuis le début du XIX^e^ siècle, celle-ci s'est effectuée en fonction des deux blocs que constituent l'histoire de la Grèce et celle de Rome. Le reste du monde « classique », y compris l'Italie pré-romaine, était laissé aux mains des érudits, et des ethnologues : on ne manquait pas sur ces régions d'informations compartimentées mais on ne s'y intéressait pas (sauf, peut-être, aux Étrusques pris isolément) d'un point de vue unitaire. Si l'on excepte MICALI (dont M. PALLOTTINO donne une

relecture très moderne), il n'existait pas d'histoire ni de civilisation « italiques » entre les deux blocs grec et romain.

Les résultats acquis au cours de ces quarante dernières années par l'archéologie, la linguistique et les sciences voisines ont contraint la communauté scientifique, dont M. PALLOTTINO fut toujours la tête, à rompre avec la tradition « classique » et à renouer avec la position de MICALI, en voyant dans l'Italie préromaine une expérience de formation dans la continuité aboutissant à des *koinai* et, finalement à l'unité.

Le but du livre sera donc de « recuperare una immagine storica unitaria del mondo italico ». Il va sans dire que cette ambition ne peut se réaliser que si elle s'étaye sur une méthodologie aux critères rigoureux. On les trouvera exposés aux pages 31 à 34 : 1) utilisation de la *totalité* du matériel (linguistique, archéologique, littéraire, etc...) dûment critiqué ; 2) se garder strictement d'interpréter les faits d'après la suite, c'est-à-dire le développement et l'affirmation de la domination romaine : 3) nécessité de pratiquer une « histoire » synchronique qui replace l'Italie préromaine dans les contextes méditerranéens successifs et contemporains ; 4) d'un point de vue diachronique, s'efforcer de tracer l'histoire d'un développement et d'une interaction communs.

Ces critères sont scrupuleusement appliqués au cours de l'exposé des faits, constamment éclairés par leur étiologie. Plus qu'un manuel, savant sans pédanterie, ce livre mérite de figurer dans la bibliothèque de tous ceux que passionne l'Italie.

Alain HUS.

Jean-Paul THUILLIER, *Les jeux athlétiques dans la civilisation étrusque* (coll. « B. É. F. A. R. », n° 256) : Rome, 1985, 755 pages, 67 figures dans le texte.

Chacun connaît, au moins par des reproductions, les représentations de jeux qui ornent les parois de tombes étrusques. Mais cet aspect de la civilisation toscane qui reste pour nous si vivant à travers ses reflets iconographiques n'avait encore jamais fait l'objet d'une étude spécifique d'une telle ampleur. Certes tous ceux qui ont cherché à présenter la civilisation ou l'art étrusques ont été amenés à aborder la question des jeux. Mais la bibliographie vraiment spécialisée relevée par l'auteur ne comprend que douze articles et une thèse canadienne. C'est dire que J.-P. THUILLIER fait œuvre de pionnier et présente pour la première fois une synthèse sur le sujet, abordé dans toutes ses implications, techniques, religieuses, sociales, culturelles. A le lire on comprend d'ailleurs aisément un tel retard. Une pratique assidue des stades n'étant sans doute pas très répandue dans le milieu universitaire, au moins en France (et l'auteur note justement sur ce point le fait que le monde savant anglo-saxon, pour lequel le clivage entre sport et étude joue infiniment moins, s'est davantage intéressé à ces questions), il fallait avoir la profonde connaissance, par la pratique, des gestes du sport, des nécessités de son exercice, dont témoigne J.-P. THUILLIER pour pouvoir analyser comme il le fait, avec la minutie et la précision nécessaires, les témoignages figurés.

Après son étude, on ne pourra plus se permettre de parler un peu rapidement, comme nous l'avions nous-même fait, de lutteurs là où il s'agit de boxeurs ! Mais cette analyse précise de la documentation n'a pas seulement une justification interne : elle débouche sur une mise en relief, qui n'avait jamais été faite aussi nettement, de l'originalité étrusque en matière de jeux. Les épreuves traditionnelles du pentathlon grec (lutte, saut, disque, javelot, course à pied) passent au second plan, éclipsées par ces deux épreuves-reines incontestables des jeux toscans que sont les courses de char (que l'auteur traite brièvement, renvoyant à la bonne étude de R. C. Bronson dans les *Studi Banti*) et la boxe. Et il sait dégager la signification profonde de cet état de fait. Il y a de très forts indices de ce que les concurrents dans de telles épreuves, et spécialement dans le cas de la boxe, aient été des représentants des couches inférieures de la société, de ces *servi* étrusques dont le statut est si difficile à cerner. Les *principes* tyrrhéniens, eux, se contentaient généralement d'assister en spectateurs aux jeux, le cas échéant, de s'affirmer comme détenteurs de l'autorité en les présidant. Il faut lire les remarquables pages que l'auteur, prolongeant ainsi des remarques de H.-I. Marrou sur la différence entre jeux grecs et romains, consacre à cette fonction de spectacle des jeux étrusques, annonçant ce qui se fera à Rome, en opposition avec l'esprit des jeux grecs, où, pourrait-on déjà dire, « l'important, c'est de participer ».

Dans un ouvrage de cette étendue, il est inévitable que la position adoptée par l'auteur sur tel ou tel point particulier suscite des interrogations, des réserves chez le lecteur. Pour notre part, nous avons toujours du mal à admettre que, dans les célèbres frises de Murlo, le groupe de deux femmes munies d'un élément végétal (certainement une fois une branche de grenadier) entourant un homme muni d'une bipenne ne corresponde pas à une figuration de divinités, de quelque manière qu'on l'explique et même si tous les autres personnages sont indiscutablement humains (sur ce point signalons par exemple l'analyse tout à fait pertinente du personnage assis avec *lituus* suivi d'un valet portant ses armes comme un personnage royal). De même l'hypothèse d'une origine étrusque du nom latin de l'esclave, *seruus* (E. Benveniste), ou de *ludus* (A. Ernout), ne nous semble pas avoir une grande probabilité. D'autre part il ne faut pas s'attendre à trouver dans ce livre un catalogue absolument exhaustif et muni d'illustrations, donnant l'ensemble de la documentation étrusque sur la question. La liste de documents fournie par l'auteur donne l'essentiel, est complète pour les séries de documents les plus importantes (comme les fresques) ; mais l'état général de la publication de certains types de documents — intailles et surtout bronzes —, heureusement secondaires pour le sujet, a fait que, dans ces domaines, le livre ne présente qu'un choix, nécessairement limité. Quant à l'absence d'une iconographie complète, il est clair que d'évidentes raisons matérielles en sont la cause. A tout le moins de nombreuses figures dans le texte permettent-elles d'éclairer comme il le faut tel ou tel point. Mais ce ne sont là que les inévitables limites d'un ouvrage important. Et d'un ouvrage clair, qui se lit facilement : l'articulation en courts paragraphes, chacun avec un titre qui en explicite le contenu, le rend d'un maniement particulièrement commode.

D'un ouvrage aussi qui se lit avec plaisir, voire parfois avec amusement : la plupart des lecteurs découvriront comme nous-même avec le sourire les analogies entre boxe étrusque et boxe thaïlandaise...

Dominique BRIQUEL.

Emilio PERUZZI, *Money in Early Rome* : Florence, Olschki, 1985, 294 pages, 4 figures in-texte, XI planches hors-texte, 1 index.

E. PERUZZI s'est déjà fait remarquer par plusieurs travaux caractérisés par une prise en charge littérale des traditions légendaires sur le Latium pré-historique et sur la Rome des origines, qui auraient reçu dès l'âge du bronze, et continûment ensuite, une profonde imprégnation culturelle mycénienne, puis hellénique. Ce dernier ouvrage soutient qu'à partir du règne de Numa (fin VIII^e^ s. av. J.-C.), le bronze brut, en barre ou sous forme d'objet détérioré, a eu, une fois pesé, une fonction monétaire et que l'*aes signatum* servien constitue donc une étape nouvelle de l'histoire monétaire de Rome, non le début et encore moins la préhistoire de celle-ci, la révolution du cens servien ayant consisté en ceci que, sans abolir l'usage de l'*aes rude* (ou *grave*), ni d'ailleurs du bétail, dans les transactions, elle a imposé l'*aes signatum*, portant la marque des troupeaux royaux (*nota pecudum*), dans les paiements dus à l'État (impôts, amendes).

L'auteur avoue se fonder d'abord sur la tradition et sur la linguistique, l'archéologie ne venant à la rescousse que pour éclairer les conclusions obtenues par le rapprochement des deux premières données ; son argument est que jamais le matériel archéologique n'est assez parlant pour qu'on soit assuré qu'il a eu un usage transactionnel. Mais l'argument se retourne contre lui : on ne peut en effet parler de monnaie que dès lors qu'une empreinte distinctive est faite par un organisme officiel (roi, cité...), dans un morceau de métal (voire d'une autre matière), pour garantir son poids et sa pureté, donc sa valeur. Sinon, si, par abus de langage, on appelle « monnaie » tout objet ayant pu servir d'instrument d'échange, alors, certes, on peut considérer comme une monnaie, à condition de le peser — mais cette condition même trahit le laxisme de la définition ! —, tout objet de bronze, mais aussi (ce que ne fait pas l'auteur) tout bien de valeur stable (objet, denrée ou animal) qui ne laisse pas forcément de trace archéologique — et ce avant même l'âge numaïque. Car le problème n'est pas de savoir si le bronze servait à des transactions au VIII^e^ siècle au Latium, mais, au contraire, si l'on peut déjà appeler « monnaie » les lingots estampillés découverts en Italie et contemporains — semble-t-il — de l'époque où la tradition dit que Servius Tullius, le premier à Rome, *aes signavit*. Il se pose aussi pour les barres de cuivre marquées de Mohendjo-Daro au III^e^ millénaire ou pour les lingots de métal précieux ou de cuivre estampillés des Assyriens au II^e^ millénaire. En revanche, non plus que pour les haches ou les barres « numaïques », il ne se pose, par exemple, pour les « tournebroches » minoens !

D'autre part, n'étant pas linguiste, je ne peux dire que ma méfiance devant des « reconstitutions » qui me paraissent philologiquement bien hasardeuses. Mais, d'expérience, et tout en étant de ceux qui croient que les

témoignages de la tradition royale de Rome peuvent, dans une certaine mesure, être réhabilités, je sais qu'il y faut une extrême prudence et une méthode rigoureuse dans l'élimination des scories anachroniques accumulées au cours de siècles de transmission et d' « enrichissement », afin, dans le meilleurs des cas, d'isoler ce qui peut être un « grain de sable » historique. Accepter — c'est le cas de le dire — pour argent comptant ce que dit tel auteur augustéen ou tel érudit byzantin des institutions numaïques ou serviennes, pour bâtir autour un château de cartes philologique ou archéologique, c'est un « salto mortale ». En revanche, le lecteur qui montrera à l'égard de cet ouvrage la prudence recommandée dans l'examen des traditions y glanera, de-ci de-là, quelque chose à picorer. Mais, autant l'en avertir tout de suite, comme pour les traditions, la picorée sera maigre !

Paul M. Martin.

Joan M. Frayn, *Sheep-Rearing and the Wool Trade in Italy during the Roman Period* (ARCA, Classical and Medieval Texts, Papers and Monographs, n° 15) : Liverpool, Francis Cairns ed., 1984, 208 pages, 13 figures, 8 planches hors texte.

Bien que dans sa conclusion l'auteur ait peur que l'on ne considère pas son travail comme de l'histoire, ce petit livre est bien de l'histoire, une histoire qui n'hésite pas, pour expliquer, à recourir aux données modernes. Qu'y a-t-il en effet de plus traditionnel que l'élevage du mouton? et en lisant cet ouvrage ce sont des scènes de ma jeunesse que je voyais réapparaître. Comme l'indique le titre, il s'agit d'une œuvre limitée, ce que je regrette ; limitée dans l'espace et, pourtant, l'auteur est obligé de faire de temps à autre des incursions dans d'autres régions ; limitée par le sujet, car ni le cuir, ni la viande, ni leur marché n'apparaissent dans le livre. D'autre part, je suis un peu dérouté par le plan suivi qui sépare l'étude de l'élevage transhumant de celle de l'élevage en « ranch » par l'étude des bergers et des agronomes, ou encore qui insère les soins aux animaux dans le chapitre sur les agronomes. De plus, j'ai l'impression que, quand l'auteur étudie l'utilisation de la laine, elle insiste plus sur le filage et le tissage que sur le foulage des draps.

Ces réserves étant faites, le livre est très intéressant. Les premiers chapitres cherchent à déterminer, par la comparaison des textes et des données géographiques, les zones d'élevage et les zones de transhumance, les *calles*, pour nous les drailles, avec les problèmes qu'elles posent par rapport aux pays traversés, aux routes et aux lieux de marché, ainsi que les races élevées. Pour ces dernières, l'auteur pense que, dans la majorité des cas, le mouton italien antique se rapprochait plus des races traditionnelles de la Sardaigne que des grandes races modernes à viande et à laine ; mais qu'il existait cependant des races, sans doute importées d'Asie Mineure, produisant une laine fine de haute qualité. De la transhumance l'auteur passe à l'étude du berger, peut-être un peu trop idyllique (au sens propre) parce que s'appuyant trop sur Théocrite et ses imitateurs, elle nous montre les communautés de pasteurs avec leurs habitats permanents ou semi-permanents, leur costume, leurs chaussures, mais aussi leurs outils, en particulier le *pedum*, la houlette, qui peut au besoin servir d'arme (mais aussi, ce qu'elle ne dit pas, à jeter des

mottes sur la bête qui a tendance à s'éloigner du troupeau). C'est après ce chapitre qu'elle se consacre à une étude très rapide, et un peu superficielle, de ce que les agronomes nous disent de l'élevage : c'est ainsi que, si elle rappelle que l'exploitation de Caton comprend des oliviers, elle oublie que l'élevage est associé à cette culture, aussi bien qu'à celle des espaces ensemencés, c'est-à-dire que les olivettes sont aussi des terrains de pâture. C'est, comme je l'ai dit, à la fin de cette étude que se trouve traité tout ce qui concerne les maladies et les soins. Le long chapitre (par rapport aux autres) qui suit est donc consacré à ce que, faute d'un mot mieux approprié, l'auteur appelle le *ranching*, c'est-à-dire l'étude sur l'élevage dans les grands domaines nés à la fin de la république, en grande partie de l'appropriation par les particuliers des terres publiques et des petites propriétés ; elles associent les zones de pâture proprement dite, et les zones de parcage pour l'engraissement du sol. Ce n'est qu'après que vient l'étude des produits du mouton : tout d'abord l'utilisation du lait de brebis, essentiellement pour la fabrication de fromages frais et égouttés, ou de fromages pétris, séchés, salés ou fumés par des procédés toujours en usage. En revanche le lait lui-même est peu consommé, sauf comme remède ou pour engraisser les cochons ; mais, dans certaines régions, on en fabrique des sortes de yaourts ou du beurre. Le chapitre suivant concerne la transformation de la laine brute et le marché de celle-ci avec le problème de l'opposition entre la fabrication pour l'autoconsommation du domaine et la fabrication pour le marché, celle-ci ne représentant qu'une faible partie de la laine produite. L'armée est une grande consommatrice et c'est pour elle que, au IVe siècle, apparaissent les fabriques d'État. Enfin le dernier chapitre est un rapide survol du commerce dans l'Empire avec une utilisation de l'édit du maximum. Cette utilisation pose le problème, quasi insoluble, de savoir si une qualité de laine ou un produit textile qui porte un nom de ville ou de région provient de cette région ou est à l'instar des produits de cette région. Cela d'autant plus que le commerce des animaux vivants semble avoir été plus développé qu'on ne le pense et que des races importées ont conservé leur nom d'origine ; en particulier, tel semble bien être le cas pour les moutons d'Italie du sud originaires du monde grec.

Tel est sommairement résumé l'essentiel de ce que l'on trouve dans ce livre d'histoire des techniques, d'économie et de géographie de l'Italie antique.

J. Rougé.

Moses I. Finley, *L'invention de la politique. Démocratie et politique en Grèce et dans la Rome républicaine* : Paris, Flammarion, 1985, 1 vol. in-8°, 217 pages.

Activité d'hommes libres participant à la gestion des affaires publiques et à la défense de la cité, la politique n'est pas une donnée première de l'histoire. Si l'on fait abstraction des Phéniciens dont le rôle en ce domaine est mal connu aujourd'hui encore, elle est une invention des cités grecques, dans lesquelles elle se développa entre le VIe et le IVe siècle, et, à partir des années 400, de la Rome républicaine.

L'auteur part de la constatation, déjà faite par Aristote, que la cité

antique est le lieu de conflits de « classes ». Les affrontements qui découlent de cet état de choses, occulté selon lui par les anciens et par les modernes, sont bel et bien la condition *sine qua non* de toute activité politique. De ce qu'en régime démocratique (Athènes) comme en régime oligarchique (Rome) elle est tributaire des tensions sociales, il ne s'ensuit pas qu'elle soit entachée d'une souillure originelle. Quant à l'importance de la participation populaire, même lorsque, comme à Rome, elle se réduit à peu de choses, tendant parfois à s'y manifester en dehors des cadres officiels (l'absence de toute référence aux *collegia* ne laisse pas sur ce point de surprendre), elle ne doit pas être minimisée : elle influait nécessairement sur le comportement de la classe politique qui ne pouvait pas ne pas en tenir compte.

Tonique, ce livre est plus encore polémique. M. Finley n'est pas avare de critiques pour les historiens modernes qui souscrivent de confiance au témoignage des anciens, s'enfermant ainsi à l'en croire dans un cercle vicieux, s'il est vrai que sur la base de ces données, ils se condamnent à s'en tenir au système de valeurs propre à leurs sources et à la vision partisane des faits que celles-ci nous offrent. Mais si l'auteur est souvent probant dans sa critique qui démolit dans l'allégresse, il donne parfois l'impression de se battre contre des moulins à vent. C'est le cas lorsqu'il dénonce les efforts des modernes pour étouffer comme un scandale l'idée que les cités-États aient pu être le lieu des affrontements de classes. N'en déplaise à M. Finley, cette vérité est bel et bien en passe d'être universellement reconnue. Il gardera toutefois le mérite d'en avoir hâté le triomphe.

Plusieurs remarques sur le caractère si elliptique de quelques témoignages anciens qu'ils en deviennent obscurs ont le mérite de la franchise. Mais vouloir restituer le non-dit ne va pas toujours sans risque. Inversement, il y a quelque superbe à balayer tel ou tel texte qui cadre mal avec l'analyse proposée de certaines « institutions » : il y avait mieux à faire, dans l'étude des rapports de clientèle, qu'à dénoncer (p. 73, n. 3) une tendance des modernes au « mysticisme » dans l'usage de la notion de *fides*. L'étude de tout le dossier relatif à cette valeur pouvait orienter la réflexion dans un sens différent.

Reste une série d'aperçus qui, au fil des pages ouvrent au lecteur des horizons nouveaux. Nous pensons tout spécialement au développement consacré au rôle que le passé et les valeurs ou slogans dans lesquels il s'incarne (*patrios politeia* à Athènes, *mos maiorum* à Rome) jouent comme facteur d'évolution, d'adaptation, donc, et sans paradoxe, de stabilité. De même l'auteur montre bien comment, dans les « sociétés de face-à-face » que furent Athènes et Rome, les tensions incessantes allèrent de pair avec l'existence d'un *consensus* qui ne se limitait pas nécessairement au domaine de la politique extérieure. Cf. encore p. 33, n. 4, p. 59-60, p. 155-156. A quoi l'on ajoutera une formule qui définit tout un programme, p. 125, où l'auteur n'est pas loin d'admettre qu'il est des cas où l'imagination peut trouver place dans la panoplie de l'historien. Sera-t-il entendu sur ce point?

Jean-Claude Richard.

E. S. GRUEN, *The Hellenistic World and the Coming of Rome* : Berkeley-Los Angeles-Londres, Univ. of California Press, 2 vol., x + 862 pages.

Dix ans après son gros ouvrage sur *The Last Generation of the Roman Republic*, E. S. GRUEN nous propose une œuvre encore plus imposante, consacrée aux rapports entre le monde hellénistique et Rome de 229 à 129 (du premier franchissement de l'Adriatique par les légions jusqu'au règlement des affaires d'Asie après la défaite d'Aristonicos), et dont le titre suggère déjà l'une des thèses principales : Rome s'est adaptée au monde hellénistique plus qu'elle n'a cherché à le modeler pour le rendre conforme à ses desseins, et son intervention n'a pas empêché les éléments de continuité de rester prédominants pendant l'époque considérée. L'ouvrage est divisé en trois parties, les deux premières étant thématiques, et la troisième narrative. La première, consacrée aux « instruments de la diplomatie », étudie successivement les traités, les relations de *philia-amicitia*, les procédures d'arbitrage, les slogans de propagande (la « liberté des Grecs »), en montrant que dans tous les cas la diplomatie romaine s'insère sans difficulté dans les traditions du monde hellénistique ; elle s'achève avec une critique de la thèse (soutenue en particulier par E. BADIAN) selon laquelle Rome aurait voulu exercer son hégémonie en imposant une idéologie de la clientèle étrangère au monde grec, et de ce fait créatrice de graves malentendus. La seconde partie (« attitudes et motivations ») est plus artificiellement composée : on a l'impression que s'y trouvent réunis tous les thèmes que l'auteur voulait aborder avant sa narration et qui ne pouvaient entrer dans la première. Les conclusions en sont essentiellement négatives : pas de « lobby oriental » au Sénat ; pas de lien entre philhellénisme culturel et choix politiques ; pas d'esprit de conquête ni de motivations économiques ; pas d'image nette de Rome chez les Grecs, pour qui la conduite de la grande puissance occidentale reste finalement insaisissable. La partie narrative enfin constitue le second volume. Elle est morcelée selon une division géographique (Illyrie et Macédoine, Grèce, Asie Mineure, Syrie, Égypte), ce qui peut paraître surprenant mais renforce en fait l'impression voulue par l'auteur : celle d'une conduite romaine sans continuité ni dessein véritable, avec de longues périodes d'indifférence brusquement ponctuées par de brèves démonstrations de force, l'absence même d'une véritable politique amenant finalement les Romains à établir sur le monde hellénistique une domination qu'ils n'ont pas recherchée. Discuter les thèses soutenues par E. S. GRUEN dépasserait les limites d'un compte rendu dans le cadre de cette revue, et nous nous réservons de le faire ailleurs plus à loisir. Disons seulement que son interprétation de la conduite romaine ne nous paraît pas dans l'ensemble la plus convaincante, mais que l'accent qui est mis sur la continuité des traditions hellénistiques est à notre avis un des grands mérites de l'ouvrage. Même si on ne parvient pas à le suivre dans tous les points de son argumentation, le livre d'E. S. GRUEN, dont on admire par ailleurs la connaissance exhaustive des sources anciennes et de la bibliographie moderne, constitue sans aucun doute une contribution majeure à l'histoire d'une période clé.

Jean-Louis FERRARY.

The Imperialism of Mid-Republican Rome, éd. par W. V. Harris (Papers and Monographs of the American Academy in Rome, XXIX) : Rome, American Academy, 1984, 194 pages.

Ce volume contient les actes d'un colloque américano-italien organisé à Rome les 5 et 6 novembre 1982 par W. V. Harris, dans le prolongement de son important ouvrage sur *War and Imperialism in Republican Rome* (Oxford, 1979) et des polémiques qu'il n'a pas manqué de susciter. W. V. Harris reprend et précise d'ailleurs deux des principales thèses de son livre dans une étude qui sert d'introduction au volume (*Current Directions in the Study of Roman Imperialism*) : les Romains, et l'aristocratie romaine en particulier, étaient imprégnés d'un *éthos* militaire qui les prédisposait à entrer en guerre dès que l'occasion s'en présentait et à poursuivre ces guerres jusqu'à la victoire ; l'appat des avantages matériels de la victoire (butin, terres et esclaves avant tout) fut une autre cause importante de l'expansion romaine. Ce dernier problème, l'existence ou non d'un impérialisme économique, était l'objet des deux premières communications du colloque de Rome : D. Musti (*Aspetti economici ed aspetti politici dell'espansione romana nella storiografia polibiana*), revenant sur des thèmes abordés dans son *Polibio e l'imperialismo romano* (Naples, 1978), conclut que Polybe n'a pas ignoré les aspects économiques de l'impérialisme romain ; E. S. Gruen (*Material Rewards and the Drive for Empire*, texte pratiquement identique au chapitre 9 de son *Hellenistic World and the Coming of Rome*, Berkeley, 1984) exclut au contraire que des intérêts économiques quels qu'ils soient aient réellement influé sur la politique romaine en Orient. L'expansion romaine ne fut pas seulement l'œuvre de l'aristocratie sénatoriale, mais de la cité tout entière et des alliés italiens : c'est ce qu'analysent, dans des contributions qui se complètent fort heureusement, W. V. Harris (*The Italians and the Empire*) et E. Gabba (*Il consenso popolare alla politica espansionistica romana fra III e II sec. a. C.*). L'étude de J. Lindersky (*Si uis pacem para bellum : Concepts of Defensive Imperialism*), est de caractère historiographique, éclairant les arrière-plans idéologiques des interprétations de Mommsen, Holleaux et Frank. Celle de G. Clemente enfin (*Lo sviluppo degli atteggiamenti economici della classe dirigente fra il III e il II sec. a. C.*) revient sur les rapports entre économique et politique du point de vue de l'aristocratie sénatoriale. L'intérêt de ces contributions est enrichi par les commentaires et les réponses qui les accompagnent, et qui prolongent fort utilement, de manière courtoise mais ferme, la discussion des problèmes soulevés. On y trouvera, pour ne prendre que quelques exemples, des réflexions importantes sur la notion d'impérialisme défensif, sur les silences de la tradition historique des Anciens, sur la valeur que nous devons accorder à l'idéologie qui l'imprègne, sur les rapports aussi entre histoire de l'Antiquité et expérience politique contemporaine. Il en résulte un volume d'une grande richesse, d'une grande densité, qui, sur quelques grands problèmes, n'apporte pas de réponses définitives mais contribue à éclairer les limites de notre documentation, les présupposés aussi qui conduisent à des interprétations opposées

des mêmes documents, à éclairer finalement les raisons pour lesquelles on ne parviendra jamais à clore certains débats.

Jean-Louis FERRARY.

Demokratia et aristokratia : à propos de Caius Gracchus : mots grecs et réalités romaines : Paris, Publications de la Sorbonne, 1983, 135 pages in-8°.

Ce volume publié par l'E. R. A. 357 (cf. déjà *Insula Sacra*, Rome, 1980) regroupe une série de travaux qui forment un tout cohérent et précieux. A des degrés divers, ils tournent autour des mots utilisés par C. Gracchus pour définir les enjeux de sa politique, des polémiques qu'ils alimentèrent et des traditions qui nous en ont gardé le souvenir. Tout se passe donc comme si C. NICOLET et ses collaborateurs avaient — provisoirement — choisi de délaisser les faits ou réalités politiques sociales et économiques. Et pourtant le recueil qu'ils nous donnent est une belle leçon de méthode historique. La preuve y est faite (cf., par exemple, C. NICOLET, *La polémique politique au II^e siècle avant Jésus-Christ*, *passim* ; P. BOTTERI-M. RASKOLNIKOFF, *Diodore, Caius Gracchus et la démocratie*, p. 98-99) qu'à partir de témoignages sensiblement postérieurs, il est possible de faire revivre les polémiques qui naquirent autour de C. Gracchus et de son œuvre, voire de retrouver la lettre des programmes et des débats auxquels ils donnèrent lieu.

Il est d'autre part réconfortant de lire que « l'histoire est inséparable de la philologie » (p. 11), ici promue, dans les faits, à la dignité de science exacte. Et de fait la tradition relative à C. Gracchus a sur ce point valeur de test probant, dans la mesure où, parvenue jusqu'à nous grâce à des témoignages émanant pour une bonne part d'auteurs de langue grecque, elle fait obligation à ses exégètes d' « accommoder », compte tenu de la distance qui sépare les faits romains des mots et concepts grecs, et de décoder : si elle reste nécessaire, la *Quellenforschung* n'est plus ici condition suffisante. C. NICOLET, P. BOTTERI et M. RASKOLNIKOFF sont rompus à ce double exercice. Quant à la démonstration de J.-L. FERRARY relative à deux fragments faussement attribués à C. Fannius, *cos.* 122, elle nous a semblé décisive. J.-M. DAVID reconstitue l'image que ses contemporains s'étaient formée de l'éloquence novatrice de C. Gracchus, étudie sa survie sous les générations qui s'ensuivirent, puis les déformations qui, sous l'Empire, la vidèrent très vite de sa substance. Signalons que, p. 45, *repugnabantur* (Cic., *Sest.* 103) est à corriger en *repugnabant*.

Jean-Claude RICHARD.

Des ordres à Rome, sous la direction de Claude NICOLET (Publications de la Sorbonne, série « Histoire ancienne et médiévale », 13) : Paris, 1984, 1 vol. in-8°, 281 pages.

Ce troisième volume publié par l'E. R. A. 757 aborde un problème dont certains aspects avaient été discutés lors du Colloque, *Recherches sur les structures sociales dans l'Antiquité classique*, organisé en 1969 par C. NICOLET. En plus d'une préface due à celui-ci, il regroupe huit articles, dont trois déjà publiés (C. NICOLET, *J. R. S.*, 1976 ; A. CHASTAGNOL, *M. E. F. R. A.*, 1973, et *R. D.*, 1985) qui mettent en pleine lumière la « protohistoire », la naissance

et le développement de l'*ordo senatorius*. Les idées maîtresses en sont trop connues pour qu'il y ait lieu de les rappeler ici.

Inédits, les cinq autres articles traitent de problèmes plus limités. Parmi les *ceteri ordines*, ceux des *scribae*, *lictores*, *uiatores* et *praecones* ont retenu l'attention de B. Cohen qui leur a consacré un mémoire substantiel. De ses analyses on retiendra particulièrement, à propos de l'*ordo* comme *gradus dignitatis*, les remarques éclairantes sur l'expression *eo ordine digni* commune à la *lex Cornelia de XX quaestoribus* et à Cicéron (*digni... illo ordine*).

M. Bonnefond replace la loi *Gabinia* sur les ambassades dans le contexte de l'année 67. De ce qui était usage, puisque le Sénat avait l'habitude de recevoir en février les ambassades désireuses d'y être admises, cette mesure fit une obligation. Elle visait à restreindre les possibilités de corruption qui s'offraient à ces délégations.

Dans un important mémoire (*Le Sénat dans la deuxième Lettre de Salluste à César*), C. Virlouvet avance de bonnes raisons de croire que la proposition d'accroître l'effectif de cette assemblée et d'y introduire le vote secret s'inscrit dans le droit fil de réformes plus anciennes et de préoccupations bien attestées chez les contemporains de Salluste. En d'autres termes, la deuxième lettre n'est pas un faux d'époque impériale. Elle est l'œuvre de Salluste et date, selon toute vraisemblance, de l'année 50. Il est significatif que, sans le savoir, C. Virlouvet rejoigne la conclusion à laquelle M. Chenerie (*La métrique des Lettres à César et leur attribution à Salluste*, *Pallas*, 1977 : cf. p. 43 « Pour la Lettre II..., les indications fournies par la métrique sont fortes... et portent à croire en l'authenticité ») était parvenu par une autre voie.

Quant à S. Démougin (*De l'esclavage à l'anneau d'or des chevaliers*), elle montre que, même s'ils consacrent symboliquement une ascension, les *anuli aurei* conférés à des affranchis restent de simples *ornamenta* qui, au premier siècle de notre ère, apportent seulement l'apparence du statut équestre.

En s'aidant de données prosopographiques, J. Scheid, enfin, établit qu'en dépit de leur complémentarité dans le quotidien de la politique, sacerdoce et magistrature appartiennent à l'époque républicaine à deux domaines bien distincts (et, comme tels, séparés jusque dans les *cursus* épigraphiques). Mais l'évolution qui, à partir des années 150, tend à aligner sur la magistrature, par le recours à l'élection, l'accès aux prêtrises importantes combla pour une bonne part le fossé existant. Dès le règne d'Auguste, les sacerdoces font partie de « l'édifice des ordres et des charges publiques » (p. 278). Nous nous permettrons toutefois de formuler deux remarques : malgré le témoignage des monnaies, il n'est pas sûr qu'il faille, à propos de Sylla, parler de « querelle de l'augurat » (p. 277). Il est loin d'être exclu qu'il ait été pontife (E. Badian, *Arethusa*, 1968) ; d'autre part, l'interdiction faite à deux membres de la même *gens* (Dion Cassius, 39, 17, 2) d'être en même temps membres d'un même collège sacerdotal et sur laquelle nous ne savons rien d'autre est-elle à rapprocher dans ses motivations de la loi *Domitia* qui procédait d'un désir de limiter la toute-puissance d'un petit nombre de familles? Mais nous comptons revenir ailleurs sur ce problème.

Comme tout recueil de ce type, *Des ordres à Rome*, peut, à première lecture, laisser l'impression d'une certaine hétérogénéité. Mais il suffit de prendre du recul pour que des convergences se dessinent : les huit articles réunis par C. NICOLET ont en commun d'éclairer la définition, le recrutement et le fonctionnement des *ordines* sur une période de deux siècles.

Jean-Claude RICHARD.

Rita SCUDERI, *Commento a Plutarco, « Vita di Antonio »* (Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Pavia, 33) : Florence, La Nuova Italia, 1984, 140 pages in-8°.

Quelques pages d'introduction dans lesquelles l'auteur dégage les caractéristiques auxquelles la *Vie d'Antoine* doit son originalité précèdent le *Commentaire* proprement dit. Il s'agit en premier lieu de la vision « déterministe » que Plutarque y propose d'un destin tout entier conditionné par l'ἦθος de son « héros ». Au même titre que celle de Démétrius, cette image forme comme un pôle négatif dans la série des *Vies parallèles* qui dans leur quasi-totalité gravitent autour du pôle positif de l'exemplarité. R. SCUDERI souligne d'autre part que, sur un point important, le témoignage de Plutarque complète celui de nos autres sources qui minimisent ou méconnaissent, tel qu'il se manifesta en Orient, le goût d'Antoine pour la pose théâtrale. Enfin, dans la mesure où séduit, malgré lui, par certains aspects de son personnage, le biographe ne s'appesantit pas sur la condamnation de sa τρυφή, la *Vie d'Antoine* tempère heureusement le réquisitoire des *Philippiques*. En sauvant de l'oubli des informations que les thuriféraires d'Auguste s'étaient ingéniés à faire disparaître, elle témoigne d'un effort réel d'impartialité. On n'oubliera pas au demeurant que, figurant au nombre des *Vies* les plus récentes, elle date d'une époque où Plutarque a consolidé sa connaissance du latin.

Exclusivement historique, le commentaire occupe cent deux pages composées en caractères plus que minuscules. C'est dire qu'il ne laisse aucun problème dans l'ombre. En 5, 2 toutefois, εἶτα qui fait difficulté appelait une remarque. Ajoutons qu'à plusieurs reprises, R. SCUDERI aurait pu se référer à H. JEANMAIRE, *Le messianisme de Virgile*, ouvrage que, sauf erreur de notre part, elle ne mentionne pas. Mais ce n'est là que vétille. Le seul grief que l'on puisse adresser à ce travail tient à l'absence du texte commenté. L'auteur nous donne donc la deuxième partie d'une bonne édition. Pour la première, la dureté des temps l'aura contraint à renvoyer ses lecteurs au texte établi par K. ZIEGLER (Leipzig, Teubner, 1971).

Jean-Claude RICHARD.

Jean-Michel RODDAZ, *Marcus Agrippa* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 253) : Paris-Rome, 1984, 734 pages, avec *indices* et figures hors-texte.

La personnalité puissante et attachante de M. Vipsanius Agrippa a suscité depuis de XIX^e^ siècle de nombreuses monographies, notamment en

langue allemande — dont l'auteur rappelle la liste (p. 660). Malgré la rareté des trouvailles épigraphiques (le fragment de la *laudatio* révélé en 1970 par L. KOENEN ; l'inscription honorifique de l'*Heraion* de Samos, p. 447, etc.), une synthèse française s'imposait. Artisan majeur de l'œuvre augustéenne, « architecte du nouvel ordre », le compagnon, l'*alter ego* du prince, devait recouvrer une prééminence méritée par la solidité de sa *fides* et la variété de ses talents.

Historien, et rompu au maniement des sciences auxiliaires, J.-M. RODDAZ a scruté l'épigraphie d'Agrippa dans toute l'étendue de l'Empire, recensé et classé les émissions monétaires, rassemblé et discuté tous les éléments iconographiques. La numismatique, utilisée avec réticence dans le texte, fait l'objet d'un Appendice II, p. 593-612, très bien structuré et, comme les autres appendices (L'homme de lettres et le technicien, l'iconographie), facile à consulter. On regrettera que la dimension intellectuelle d'Agrippa, plus ou moins bien intégrée à la reconstruction de son activité, soit reléguée dans un appendice. Cette remarque rejoint un grief global, mais circonscrit : celui de laisser cette personnalité forte se diluer dans son rôle, ou mieux, dans ses rôles historiques. Qu'il s'agisse de ses idées religieuses (police des cultes à Rome, p. 155 ; politique juive en Orient, p. 456 et suiv.), de ses conceptions artistiques et architecturales (p. 245 et suiv.), mises en œuvre dans la « Rome de marbre » ou à Athènes (p. 437-438, la primauté des artistes grecs et orientaux), il faut chercher, bribe par bribe, les éléments d'un portrait intellectuel ou d'une synthèse spirituelle. Il est dommage en particulier que J.-M. RODDAZ n'ait pas mieux fixé l'attitude d'Agrippa à l'égard du problème global de l'hellénisme et du philhellénisme. D'une manière générale, J.-M. RODDAZ avoue avoir un peu capitulé devant la recherche de « la véritable personnalité d'Agrippa » (p. 494).

La biographie, inséparable de la genèse du principat, nous fait assister, avec une grande honnêteté intellectuelle, à l'émergence un peu mystérieuse d'Agrippa, à partir des incertitudes initiales : son *ignobilitas* toute relative (p. 17 et suiv.), la relative imprécision des données de naissance, malgré Manilius, *Astr.*, IV (entre le 1er et le 23 novembre 64). Le chapitre II de la première partie décrit « la naissance d'un stratège » (p. 31 à 85) ; il est évident qu'Agrippa s'impose comme stratège du parti césarien dans la guerre de Pérouse, en 44-43, en plein imbroglio politico-militaire, qui souligne la fragilité des positions d'Octavien devant les généraux antoniens, Plancus, Ventidius et Pollion. Tout en maîtrisant une abondante bibliographie fort bien connue, J.-M. RODDAZ restitue de façon claire des manœuvres compliquées qui aboutissent au tournant de Sutrium (« le stratagème de Sutrium », p. 52 et suiv.). Ensuite l'auteur tente de tirer de l'ombre et d'arracher à ses obscurités le premier séjour d'Agrippa dans les Gaules, après Brindes, p. 66 et suiv. Prudent, il reconnaît que la « remise en ordre » et la « romanisation » se situent en deux phases : 40-38 et 20-19 avant J.-C., et qu'il est difficile de dater entre ces deux périodes telle ou telle initiative (p. 66-85) ; seule la pacification de l'Aquitaine est nette, mais on peut penser avec J.-M. RODDAZ que les actes constitutionnels de 27 ne marquent pas un point de départ absolu : la continuité césarienne, étayée par le cadre des *leges datae* du dic-

tateur, en Gaule comme en Espagne, est un fait essentiel, de même que le maintien des Gaules sous le régime de l'*imperium*. On soulignera ici l'absence d'un bilan sur les *Acta* du dictateur, surtout sur sa législation provinciale et municipale, qu'Auguste a peu modifiées. Fidèle à l'ordre chronologique de sa première partie, l'étude consacre le chapitre III (« L'ultime recours ») au rôle d'Agrippa dans la guerre de Sicile : très bien documenté sur l'archéologie des Champs Phlégréens, J.-M. Roddaz a fait une excellente synthèse sur l'aménagement du *Portus Julius*, une « œuvre magnifique » qui modifie pour un temps la face de la région de Cumes, du Lucrin et de l'Averne. L'historiographie se compose, dans ces pages pénétrantes, avec la géographie historique. La campagne de Sicile, préparée par une logistique exceptionnelle, révèle en Agrippa l'amiral autant que l'ingénieur. On ne contestera guère que toutes ces mutations, qui mènent au triomphe d'Actium (p. 157 et suiv.), par-delà la *memorabilis aedilitas* de 33 (p. 145 et suiv.), ne définissent le plus fidèle, voire le plus modeste des partisans d'Auguste — même si Roddaz souligne avec pertinence que cette circonspection est politique. On objectera que le plan trop narratif et trop chronologique aboutit à dissocier artificiellement l'édilité de « la contribution à la Rome de marbre » (II^e^ partie, chap. 2, p. 231 et suiv.). Je remarquerai, ici comme là, le refus de prendre en compte le *De Architectura* de Vitruve pour la « politique de l'eau » (livre VIII) : le propos d'Auguste, Suétone, *Aug.*, XLII (p. 150), ne peut être dissocié d'une quête de la 'salubritas', qui domine toute l'œuvre édilitaire du temps. A ces réserves près, on appréciera la synthèse sur l'aménagement du Champ de Mars (p. 252 et suiv.), qui suit de très près les réalités foncières du secteur, et les acquis des plus récentes campagnes archéologiques.

A partir de 23, année cruciale pour la définition de la place d'Agrippa dans le système politique, le travail de J.-M. Roddaz distingue, en un diptyque, le magistrat occidental, pacificateur et évergète, p. 337-418, et le « prince de l'Orient ». Ne chicanons pas trop l'auteur sur cette ruse structurale. Le partage se défend, avec une attitude plus républicaine en Gaule et en Espagne, et plus « dynastique », voire « théocratique » en Orient. Reconnaissons, avec les quelques réserves formulées antérieurement sur l'absence d'intériorité de ce chapitre III du livre III, une bonne utilisation du matériel épigraphique des provinces orientales, et des témoignages gréco-hébraïques (« Agrippa et Hérode », p. 451 et suiv.). Tout en adhérant pour l'essentiel à l'analyse des pouvoirs d'Agrippa en — 23, et des mécanismes institutionnels de la « co-régence », je serai plus réservé sur la reconstruction des missions accomplies dans la péninsule ibérique de 26-25 à 19 avant notre ère — voire à 16, date de l'inscription de Mérida : on note un certain flottement, mais la prudence reste de règle, et pourquoi s'en plaindre? Cf., p. 417 : « rôle de commanditaire », « diffusion de l'idéologie dynastique ». On aimerait aussi voir démontrer d'une manière péremptoire que Nîmes (p. 398 et suiv.) était une *colonia Augusta* : il y a au moins un problème.

L'effort pour ressusciter le *collega Augusti* et l'artisan de la nouvelle monarchie se décompose en deux temps : le point de vue de J.-M. Roddaz est cohérent, qui a fait justice, dès le début (p. 215 et suiv.) du « républica-

nisme de fiction » prêté par Dion Cassius à Agrippa (*Hist. rom.*, LII, 1 sq.), pour établir plus nettement (p. 347 et suiv.) la délégation de puissance princière. Mais pour une fois, Agrippa est plus complexe, plus divisé, que sa fidélité monolithique peut le faire supposer. La récente et peu probante reprise de l'antilogie par U. E. Ruiz, qui en impose à J.-M. Roddaz, n'élimine pas le « républicanisme » résiduel de l'*homo nouus*. Ici, comme pour la politique projuive, la personnalité profonde, voire la richesse humaine d'Agrippa, se trouvent un peu sacrifiées.

On aurait mauvaise grâce à exagérer les rares fluctuations du plan (par exemple, le fait que le groupe sociologique et l'entourage interviennent à la fin, p. 534 ; la mise au point sur le patrimoine à propos de l'œuvre édilitaire, p. 238 et suiv.) ; les répétitions qui retardent la progression (par exemple, p. 452 et 453, le palais d'Hérode ; p. 452 et p. 460-461, l'hécatombe ; p. 452 et 461, le cortège du départ d'Agrippa) ; quelques erreurs d'interprétation, malgré le souci d'exactitude (par exemple, p. 292, le *columnis* de Martial traduit par « pavés »). On relèverait bien quelque flottement dans la chronologie du *cursus* : pour le II^e^ consulat, absent, ainsi que le III^e^, de la Chronologie, on oscille entre 28 (p. 202) et 27 (p. 428). En même temps que le plaisir intellectuel que j'ai pris à lire ce travail solide et raisonnable, je voudrais signaler une curiosité de détail inassouvie : le piédestal du quadrige d'Athènes, considéré comme lié à la glorification des Attalides et de leurs victoires olympiques (p 439), supportait-il le quadrige du triomphe romain, qu'Agrippa a décliné, ou le quadrige d'un athlète, le vainqueur des Jeux Séculaires de 17 (*C. I. L.*, VI, 10046 et 10094, connus de l'auteur)?

Une réserve plus importante demeure, au niveau des conclusions de J.-M. Roddaz : la parcimonie des allusions littéraires, que l'auteur tente de minorer, mais qui s'impose à lui (p. 190 ; p. 224 et suiv. ; p. 499 et suiv.) mériterait d'être tirée au clair. Peut-on l'expliquer exclusivement par l'aversion des poètes pour les lauriers de la guerre civile?

Jean-Marie André.

F. Millar et E. Segal, *Caesar Augustus Seven Aspects* : Oxford, Clarendon Press, 1984, 221 pages.

Cet ensemble de sept études refuse, dès l'abord, le titre de « Mélanges Syme » : le choix des sujets ne permet pas un bilan exhaustif de l'époque augustéenne (rien de comparable, pour l'ampleur du dessein, avec la grande synthèse, déjà ancienne, *Augustus. Studi in occasione del bimillenario Augusteo*, de 1938) ; or les sept essais actualisent la synthèse de 1938 sur bien des points, notamment en matière économique et sociale, et se situent souvent, par la méthode, dans le sillage de *The Roman Revolution*.

I. *The « Res Gestae » and Augustus' public image*, par Z. Yavetz : reprise sérieuse d'un triple problème (l'Autobiographie, les *Res Gestae* et « l'impact des autoreprésentations d'Auguste dans l'historiographie antique »). On souligne le lien entre les justifications écrites et la propagande artistique (Mausolée, statue de Prima Porta), p. 6-7. La section IV, p. 20 et suiv., recense les thèses modernes bien connues sur la dyarchie et la restauration républicaine ;

II. *State and Subject : The impact of monarchy*, par F. Millar. Cette étude riche et diffuse rappelle surtout des évidences, par exemple sur la « partition » de l'Empire (p. 47) ; on s'étonne de voir ignorer l'ouvrage de Shramkiewicz. L'étude du culte des souverains, p. 53 et suiv., surtout épigraphique, axée sur l'Orient (cf. Cerfaux-Tondriau, ignoré), dévie assez bizarrement sur un catalogue de l'évergétisme édilitaire à Rome (p. 56 et suiv.). Le problème constitutionnel et ses implications idéologiques sont mal aperçus : à preuve l'évocation des 'Édits de Cyrène' (p. 53). Pour illustrer l'aspect monarchique et l'arbitraire royal, fort bien souligné pour l'Orient (avec une très bonne utilisation de papyri récents, pour Rhosos, Aphrodisias, Samos, p. 37-42), et notamment dans l'octroi des immunités, il conviendrait d'exploiter le « précédent augustéen » contenu dans la *Lex de imperio Vespasiani*. Objection de fond : n'y a-t-il pas deux lectures du principat, en Orient et en Occident?

III. *The Historians and Augustus*, par E. Gabba (p. 61 et suiv.). Souligne judicieusement les limites des témoignages, liés au milieu social, ethnique et culturel des historiographes. La vision historique de l'Empire (p. 64 et suiv.) détermine directement, chez les auteurs traités, l'image des mécanismes politiques. Le grand mérite de cette étude, qui ne pouvait renouveler Tacite et Suétone (voir le récent *Suétone historien*, de J. Gascou), est de présenter magistralement les témoins grecs et gréco-hébraïques : Nicolas de Damas, confronté avec Philon d'Alexandrie (p. 63) ; Strabon et Denys d'Halicarnasse — ce dernier soulignant, sans incarner « the whole of the Augustean ideology », la prédilection du pouvoir romain pour la culture grecque classique. Le réalisme un peu pessimiste de Flavius Josèphe est très bien opposé, dans des contextes fort différents, à l'euphorie romanocentrique d'un Aelius Aristide (p. 68 et suiv.). VII, p. 70 et suiv. revient de façon très pertinente sur Dion Cassius, notamment sur la controverse constitutionnelle de LII, d'actualité en — 29 : les interférences sévériennes sont très bien cernées ;

IV. *Augustus, government and the propertied classes*, par Cl. Nicolet, p. 89 et suiv., apporte en fait une histoire sociale complète du principat augustéen. Après une exploration du cens sénatorial et du cens équestre (p. 96 et suiv. ; p. 98), l'auteur analyse de façon très probante l' « hérédité dans l'ordre sénatorial », et les diverses fonctions de l'ordre équestre (p. 99 et suiv.) — avec les implications de dynamique sociale (adlection sénatoriale, *nobilitas* équestre, p. 103-107 : Tacite, *Ann.*, XIII, 27, 2, est minoré). On notera la richesse de la note 59 sur l'idéologie équestre. Le lecteur appréciera particulièrement, dans un ensemble très bien structuré, la section III. « Wealth, power and property. The new order of things ». Riche et prudente analyse des mécanismes fiscaux (p. 113 et suiv.), mais qui néglige le noyau augustéen du 'Gnomon de l'Idiologue' (est-ce en vertu d'une option?). On adhérera aux conclusions mesurées sur la protection de la propriété, la restauration de la prospérité rurale (portée des *leges Fufia Caninia* et *Aelia Sentia* un peu simplifiée, p. 113), et aussi à l'idée que le dirigisme augustéen a apporté des restrictions légales à la propriété — surtout, à vrai dire, au détriment de l'autonomie familiale ;

V. *Senatorial self-representation : developments in the Augustan periode*,

par W. Eck, p. 129 et suiv. L'exposé ne tient pas totalement les promesses du titre. Certes le *cursus honorum* augustéen voit dégager ses traits spécifiques, en liaison avec l'hypothétique *res publica restituta* (pour les dédicaces édilitaires), et surtout l'évolution de la politique du triomphe, orientée à partir de — 19 dans un sens monarchique et dynastique (p. 138-145, *passim*), mais la prosopographie impressionniste, déformation de la méthode « symienne », empêche qu'on aperçoive les constantes politiques et éthiques de l'aristocratie sénatoriale ;

VI. *Augustus and the East : the problem of the succession*, par G. Bowersock, p. 169-188. Spécialiste des rapports d'Auguste avec le monde greco-oriental, l'auteur part de la liquidation du royaume d'Antoine et du séjour de Tibère à Rhodes. On reprend la dédicace du temple de Mars Ultor en 2 et le départ de Gaius César : les amplifications de l'*Ars amatoria*, I, sur la politique orientale rejoignent l'*Anthologie Palatine* et ses accents martiaux, surtout les épigrammes d'Antipater de Thessalonique et Automedon, des contemporains (IX, 297 et 59 ; XI, 319). L'épigraphie de Mycènes montre la dévotion à Gaius César, nette dans toutes les « clientèles orientales » (p. 174-176). Le principal mérite de l'étude est d'approfondir « l'exil de Rhodes » de Tibère : sa quête de clientèles et d'amitiés (Euryclès de Sparte) ; Tibère a beaucoup sacrifié à l'hellénisme, noué des amitiés fidèles, dont la fin de l'article offre le catalogue. Or l'ultime année du séjour rhodien, en 2, est marquée par le prodige de l'aigle (p. 180 et suiv.), exploité sur le mode prophétique par l'épigramme d'Apollonidès : on y décèle l'intérêt que le clan rhodien (et grec) prenait à la future élévation de Tibère ;

VII. *Augustus and the poets : « Caesar qui cogere posset »*, par J. Griffin, p. 189 et suiv. Après un prélude horatien sur le « dirigisme culturel », l'étude vagabonde à travers les différents genres littéraires, et confronte superficiellement les grands poètes augustéens avec leurs homologues alexandrins. La poésie de cour alexandrine est bien évidemment exclue (p. 194-195). Le problème des débats idéologiques et esthétiques, d'Actium aux derniers « livres » d'Horace et Properce, est à peine aperçu, parce que l'auteur ignore à peu près totalement la réalité riche et mouvante du Cercle de Mécène ; il ignore également l'ouvrage fondamental de W. Wimmel.

Tel est, dans sa variété inégale, ce recueil augustéen, dont le mérite le plus net se situe sur le plan de la critique historiographique et de l'histoire sociale.

Jean-Marie André.

David C. Braund, *Augustus to Nero. A Sourcebook on Roman History 31 BC-AD 68* : Londres et Sidney, Croom Helm Ltd, 1984, 1 vol. in-8°, xiv-334 pages.

La principale caractéristique de ce répertoire qui regroupe 849 documents est que ceux-ci y figurent en traduction seulement. Il s'ensuit que D. C. Braund a été conduit à retenir des témoignages qui, dans leur très grande majorité, apparaissaient déjà dans *Documents illustrating the reigns of Augustus and Tiberius*, collected by V. Ehrenberg and A. H. M. Jones (2e éd. augmentée, 1976), et dans *Documents illustrating the principates of*

Gaius, Claudius and Nero, collected by E. M. Smallwood, 1967. Il est au demeurant significatif que sa classification reproduise, pour plusieurs rubriques, celle de ses prédécesseurs. Toutefois, il a fait aux témoignages littéraires une place plus large que ceux-ci, sans aller cependant, pour des raisons évidentes, jusqu'à donner droit de cité dans son recueil à Tacite, Suétone et Dion Cassius (à une exception près). Dans les autres domaines, les innovations se réduisent à fort peu de choses. La préface nous a semblé conventionnelle. Sans l'avoir voulu, D. C. Braund aura pourtant donné à l'historien des siècles obscurs quelques raisons de relever la tête, en rappelant que, pour l'essentiel, la littérature d'époque impériale a elle aussi disparu dans le naufrage de la littérature latine inconnue.

Jean-Claude Richard.

Zvi Yavetz, *La plèbe et le prince. Foule et vie politique sous le Haut-Empire romain* : Paris, Éditions La découverte, 1984, 247 pages in-8°.

Il convient de saluer comme il se doit la traduction française d'un livre qui, paru en 1969, n'en a pas moins déjà rang de classique. Par rapport à l'édition *princeps*, celle-ci innove par son avant-propos (dans lequel, se penchant sur son passé d'érudit mais aussi de militant, Z. Yavetz retrace son itinéraire spirituel et expose les raisons qui le conduisirent à écrire *Plebs and princeps*) et par quelques pages de compléments bibliographiques. En ce qui concerne le cœur du livre, on nous permettra de renvoyer à la recension que nous avons donnée de l'original dans *R. É. L.*, 48, 1970, p. 627-629.

Jean-Claude Richard.

Javier Teixidor, *Un port romain du désert : Palmyre* (Semitica, 34) : Paris, Maisonneuve, 1984, 127 pages in-8°.

L'essentiel de cet ouvrage est constitué par une analyse attentive du tarif « municipal » de 137 (p. 57 à 90), précédée d'une large introduction (dite « première partie ») sur l'histoire du site de Palmyre et sur le trafic caravanier qui assurait sa prospérité, suivie d'une conclusion sur le statut de la ville.

Le tarif est connu par une grande inscription découverte en 1881 et conservée au Musée de l'Ermitage à Léningrad, éditée correctement par J.-B. Chabot dans le *Corpus Inscr. Semit.*, II, n° 3913, et par R. Cagnat dans les *Incr. Graecae ad Res Rom. Pertinentes*, III, n° 1056. Il comporte à la fois un texte en araméen de Palmyre et un autre, moins bien conservé, en grec. L'auteur suggère, en se servant d'indices plutôt que de preuves, que l'une et l'autre versions dérivent en fait d'un original latin. Le document nous transmet intimement mêlés un tarif ancien, qui remonte au premier siècle de l'Empire, et un tarif actualisé se donnant pour une mise à jour du précédent ; on distingue ainsi les prix et les rubriques qui n'ont pas été modifiés et restent pleinement valables, et ceux qui ont été ajoutés sous le règne d'Hadrien. L'auteur a déjà fourni une traduction française de l'inscription, avec un bref commentaire, dans un article de la nouvelle revue *Aula Orientalis*, 1, 1983, p. 235-252 ; il nous apporte cette fois une étude plus large,

fondée surtout sur une révision très soignée du texte palmyrénien. On aura loisir de se reporter aussi à la traduction anglaise et aux considérations annexes que J. MATTHEWS vient de livrer sur le même document dans *Journal of Roman Studies*, 74, 1984, p. 157-180.

Le tarif de Palmyre ne concerne pas réellement le grand trafic caravanier, mais nous fournit des renseignements importants et bienvenus sur la vie économique interne de la cité et de son territoire, qui s'étendait jusqu'à plus de 50 kilomètres dans toutes les directions. Il présente un caractère municipal en ce sens qu'il reproduit des décisions prises — au moins en dernier ressort — par la boulè locale, et, selon l'expression de l'auteur, il vise à « réglementer le paiement des taxes municipales afin d'éviter les abus commis par les publicains aussi bien que par les particuliers » ; car il s'agit de taxes qui étaient déjà perçues auparavant par les publicains sur les particuliers, mais qui ont été confirmées, parfois étendues, surtout officialisées. Le texte fait allusion à l'opposition qui se manifestait à leur sujet entre la loi et la coutume ; le nouveau règlement veut supprimer cette cause d'incertitudes.

Il s'agit en premier lieu de taxes sur les marchandises qui pénétraient dans le territoire de la cité et de celles qui en sortaient, une sorte d'octroi ou de *portorium*. Le compte se fait par charge de chameau (environ 97 kilogrammes) ou par charge d'âne ; l'unité en est le *carrus*, qui vaut quatre charges de chameau : importations de froment, vin, paille, huile, suif, exportations de paille et autres produits locaux, plus les produits qui transitaient et payaient la redevance à l'entrée et à la sortie ; il s'y ajoute un denier pour le chameau chargé ou à vide, un denier aussi pour l'âne, mais seulement s'il est chargé. Au reste, ce ne sont pas là les seuls *uectigalia* énumérés dans le document : on y relève en effet des taxes ou impôts indirects sur la vente de certains produits, comme le sel (deux sesterces par *modius* italique de seize setiers) ou les esclaves (22 deniers pour celui qui est importé, 12 pour celui vendu en ville ou exporté) ; d'autres encore sont des impôts levés sur les artisans (bouchers, cordiers, marchands d'habits, prostituées), un autre enfin sur l'usage de l'eau d'irrigation par les agriculteurs. Les prostituées versaient chaque jour le prix d'une passe ; au IIe siècle, elles furent divisées en trois catégories, celles qui demandaient au client six as, celles à huit as et, pour les plus raffinées, un denier ; je regrette un peu que l'auteur n'ait pas eu connaissance de l'étude que j'ai faite de cette fiscalité des *meretrices* dans le *Bonner Historia-Augusta-Colloquium 1964-1965* (1966), p. 46-61.

Il apparaît que toutes ces taxes alimentaient non la caisse municipale mais les caisses fiscales de l'État romain, ce qui explique le rôle reconnu aux publicains dans le document. Cependant l'auteur me paraît verser dans l'exagération lorsqu'il infère de ce fait que la cité ne jouissait d'aucune autonomie véritable : « Le contrôle de Rome sur l'administration de la ville était total, écrit-il, et l'autonomie qu'elle accordait aux Palmyréniens ne concernait guère que la vie religieuse et le *management* du commerce international » (p. 64). La conclusion dépasse ici les prémisses. En fait, ce tarif n'est municipal que parce qu'il s'applique au territoire de la cité, qu'il a été en dernier lieu décidé ou confirmé par la boulè et que c'est celle-ci qui est chargée de le faire afficher et appliquer ; mais il s'agit seulement de l'exécution dans la cité

de redevances ou impôts à valeur plus générale qui alimentaient les trésors du fisc.

La conclusion traite en conséquence des difficultés que nous rencontrons lorsqu'on veut préciser quel était le statut exact de Palmyre dans l'Empire ou à côté de lui, jusqu'à ce que Septime-Sévère fasse de la cité une colonie romaine.

André CHASTAGNOL.

Fabio MARTELLI, *Roma dalla tarda repubblica a Diocleziano : uno speculum historiale per la tarda antichità* : Ferrara, Corso editore, 1984, 244 pages.

Cet ouvrage est le résultat des recherches que l'auteur a pu accomplir alors qu'il était au bénéfice d'une bourse du Gouvernement français, durant une période passée à l'Université de Lille III au cours de laquelle il a suivi les enseignements des professeurs LEPELLEY et CHASTAGNOL.

Comme le titre l'indique d'une manière un peu complexe, MARTELLI s'est fixé pour but de définir comment les hommes de l'antiquité tardive ont perçu certains aspects du passé de l'Empire romain et de ses institutions à la lumière des réalités de leur propre temps. Le livre s'articule en cinq chapitres consacrés chacun à un angle d'approche particulier de la problématique définie.

L'auteur commence par étudier une liste d'empereurs avec brève notice sur chacun d'eux, de César à Licinius, englobée dans le *Chronographe de 354* et publiée par MOMMSEN dans les *Chronica minora*, I, p. 145-148 (corriger la référence fausse, p. 217, n. 2). Dans cette liste, l'empereur est surtout présenté comme bâtisseur et nourricier de la plèbe, et envisagé dans l'optique du *popolino* frumentaire selon une perspective de continuité qui oblitère les différences profondes entre l'empereur du Haut-Empire et celui de l'antiquité tardive. MARTELLI suit bizarrement non pas MOMMSEN, mais un éditeur du XVIII^e^ siècle, RONCALLI ; est-ce pour cette raison qu'il adopte (p. 37) l'absurde ponctuation *in catecumpas fames magna fuit*, au lieu de suivre MOMMSEN (p. 148, 33) : *Maxentius... fecit... circum in catecumbas. fames magna fuit.*

Le chapitre 2 est consacré au problème de la relation établie par Aurélius Victor, 39, 44-45, entre les *frumentarii* et les *agentes in rebus*. Le biographe imagine que les agents de la police d'État étaient sous le Haut-Empire organisés d'une manière aussi définie et stricte qu'à son époque et condamne ces instruments de l'État totalitaire. Plus tard en revanche, l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* manifeste un intérêt plus positif pour les *frumentarii*, le fléau des usurpations lui ayant ouvert les yeux sur l'utilité d'un service secret efficace. MARTELLI situe l'*Histoire Auguste* sous Arcadius et Honorius (p. 82) mais, dans la n. 83 (p. 227) qui correspond à ce passage, il cite deux ouvrages seulement, les *Studien zur Historia Augusta* de STRAUB, qui datent de 1952, et dont l'auteur situe aujourd'hui les biographies anonymes beaucoup plus tard, et *Date et destinataire de l'Histoire Auguste*, de STERN qui, comme on sait, place la collection à l'époque de Constance II.

Les trois derniers chapitres se concentrent sur des thèmes assez proches, relatifs à l'institution du pouvoir monarchique à Rome. D'abord le problème

de la succession, avec le motif archaïsant de Julien laissant sur son lit de mort le choix de son successeur à son entourage, avec mission de désigner le meilleur ; ce motif correspond à un spleen de l'antiquité tardive, celui de l'Empire adoptif, opposé au principe héréditaire prédominant à cette époque ; en fait, d'Auguste à Julien et au-delà, le réflexe dynastique a toujours joué un rôle essentiel. Ensuite la question du monarque de droit divin, dominant sous l'Empire chrétien, où les intellectuels païens du temps voient une fatale innovation de Constantin, alors qu'en fait, on peut déceler les prodromes de cette conception dès l'époque de la seconde Guerre Punique. MARTELLI évoque pour finir les nombreux textes tardifs mettant en scène un Ponce Pilate repenti et converti au christianisme, et convertissant à son tour l'empereur Tibère, en quoi il voit à juste titre une tentative de montrer que Constantin, en adhérant à la nouvelle religion, n'a fait que suivre un vénérable modèle.

L'idée qui est à base de ce livre est intéressante et féconde, et l'enquête qu'elle amorce est assurément justifiée à propos d'une époque aussi curieuse d' « antiquités » et qui a produit un ouvrage brouillant aussi singulièrement toutes les chronologies que l'*Histoire Auguste*. Il est regrettable que l'exposé se perde dans d'innombrables méandres et répétitions et aborde mille et un sujets plus ou moins maîtrisés et plus ou moins en rapport avec le thème central. C'est ainsi par exemple que MARTELLI adopte sans la discuter la thèse selon laquelle Julien aurait pratiqué des sacrifices humains, à mon avis hautement invraisemblable (p. 100). On relèvera en outre que dans la note à ce passage (p. 230, n. 31), il cite dix textes ; or neuf de ces dix références sont ou fausses, ou inexistantes, ou impossibles, ou si imprécises que le passage ne peut être identifié ; suit un renvoi bibliographique qui, vérification faite, est celui d'un article réfutant la thèse des sacrifices humains de Julien. On conseillera donc à MARTELLI d'apprendre à mieux maîtriser les aspects techniques de notre métier et à resserrer son discours, même si le spectre du « concorso a cattedra », où les champions sont apparemment sélectionnés au poids de leur production, fait que dans la péninsule, la concision soit *rara auis in terris nigroque simillima cycno.*

François PASCHOUD.

Keith HOPKINS, *Death and Renewal. Sociological Studies in Roman History*, vol. 2 : Cambridge, University Press, 1985, xx-276 pages.

Depuis que les sciences sociales se sont tournées vers l'Antiquité classique, il semble que se soit opérée une répartition *de facto* dont il serait intéressant, du point de vue épistémologique, d'étudier les présupposés : la Grèce (parce que conçue comme plus archaïque, plus « primitive »?), du côté de l'anthropologie sociale (cf. le titre du livre de Sally C. HUMPHREYS, « Lecturer in Social Anthropology and Ancient History » : *Anthropology and the Greeks*, Londres, 1978, et déjà le titre sous lequel J.-P. VERNANT republia en 1968 plusieurs articles de Louis GERNET : *Anthropologie de la Grèce antique*) ; Rome (conçue comme une société plus « évoluée » et plus complexe?), du côté de la sociologie. C'est donc avec le sous-titre de « Sociological Studies » que

K. HOPKINS, alors professeur de sociologie à Londres, a publié *Death and Renewal* (il s'agit ici d'une réédition brochée de l'ouvrage paru en 1983).

Il y a en fait, dans ce regroupement de quatre études, deux livres bien différents (de l'aveu même de l'auteur, p. XIII-XIV). Le premier, composé des chapitres 1 et 4, n'est pas fait pour dépayser l'historien de l'Antiquité : citations de sources antiques (traduites) et références bibliographiques s'alignent sagement en bas de page à l'appui des assertions. Le chapitre 1, « Murderous Games », consacré à la gladiature, rédigé avant la parution du livre de G. VILLE et de l'article posthume du même VILLE, publié par P. VEYNE (*Annales E. S. C.*, 34, 4, 1979, p. 651-671), déçoit un peu par son caractère très descriptif, presque anecdotique (on n'est pas très loin de la *Sittengeschichte Roms* de FRIEDLÄNDER ; K. HOPKINS a heureusement d'excellent réflexes à propos de toutes les pratiques sociales, par exemple celui de se demander combien cela coûtait : les *munera*, p. 8, n. 12 ; les funérailles, p. 202, n. 2, p. 205, 206, 212, 213). Surtout, la question sous-jacente, à laquelle K. HOPKINS fournit des réponses d'ordre psychologique (la psychologie des foules l'identification plus facile du spectateur au vainqueur qu'à la victime) et socio-politique (une société militariste encourage la bravoure et l'endurcissement), reste au fond la question traditionnelle : pourquoi les Romains prenaient-ils plaisir à ces spectacles sanglants (p. 27 : Why did Romans...?). Or, le seul progrès possible dans les sciences historiques (et M. HOPKINS le sait bien, cf. p. 42) consiste à modifier les questions ou à en poser de nouvelles. C'est ce qu'a fait G. VILLE (art. cit., p. 651-652), en se demandant pour quelles raisons le pouvoir politique toléra ou encouragea, avant de l'interdire, le spectacle de la mort violente d'autrui. On sait la réponse de VILLE : (en simplifiant grossièrement) un changement de nature du pouvoir impérial a légitimé (et rendu obligatoire) le sentiment de commisération envers les victimes, auparavant minoritaire et dévalorisé.

Le chapitre 4, « Death in Rome », écrit en collaboration avec Melinda LETTS, a le mérite d'envisager globalement cette question, familière aux historiens modernes depuis les travaux de Ph. ARIÈS et M. VOVELLE. K. HOPKINS traite la mort comme un phénomène social aux aspects multiples (« death is a protracted social process », p. 217) : usages funéraires, culte des morts, transmission des biens, sentiments face à la mort des proches et croyances relatives à l'au-delà, bien qu'il soit difficile de déduire ces derniers des actes et des attitudes (p. 221). Le prix à payer pour cette ampleur de vues est évidemment un traitement rapide de chacun des points abordés : les nombreuses et délicates questions posées par les normes légales et les comportements effectifs en matière de succession sont notablement simplifiées, et l'ouvrage classique de P. VOCI n'est pas cité. La méthode reste en partie traditionnelle : utilisation des textes littéraires et épigraphiques sélectionnés parce que tenus pour représentatifs, de témoignages archéologiques (parfois combinés aux précédents : p. 218-219, Lucien et le relief des Haterii), mais K. HOPKINS fait aussi appel à la statistique démographique (p. 225 : comparaison du taux probable de mortalité infantile et de la proportion, dans les funéraires, d'épitaphes de jeunes enfants : moins élevée que la démographie ne le laisserait penser). Relevons deux idées intéressantes : l'habitude de léguer à des per-

sonnes étrangères à la proche parenté, quand elle était pratiquée au sein d'une aristocratie comprenant un nombre limité de lignées, était en fait un jeu à somme nulle, marqué par la réciprocité (sous forme de « contre-legs » ou de soutien), éventuellement différée d'une ou deux générations, et qui consolidait donc, comme les alliances matrimoniales, la solidarité de ces lignées : « it was a system of deferred reciprocities » (p. 246). La nouveauté, on le voit, consiste à envisager la question non pas en termes d'unités discrètes et à un moment donné, mais en termes de groupe et de durée. Rapprochant, d'autre part, le déclin des cultes funéraires familiaux et gentilices et le développement des associations funéraires et des legs évergétiques destinés entre autres à conserver la mémoire du défunt, M. Hopkins suggère que la survie sociale du mort, par défiance envers les proches ou par crainte de voir s'éteindre la lignée, est plus volontiers confiée à une collectivité : « mourning was municipalised » (p. 254). La nouveauté consiste ici dans le rapprochement de deux séries de faits. Mais la conclusion devrait être nuancée : les statistiques de R. Saller et B. Shaw, *Tombstones and Roman Family Relations in the Principate : Civilians, Soldiers and Slaves*, *J. R. S.*, 74, 1984, p. 124-156, ont montré que les honneurs funèbres sont soit le fait de la descendance ou de la très proche parenté, soit de collectivités, et que seule la parentèle plus éloignée est très peu représentée dans les funéraires : la solidarité du noyau familial, dans le domaine de la sépulture, est donc moins entamée que ne le pense M. Hopkins.

Des suggestions de ce genre suffiraient à provoquer l'intérêt, mais le plus important est dans l'autre partie de l'ouvrage, les chapitres 2 et 3, écrits en collaboration avec Graham Burton, qui, par leur méthode et leurs conclusions, soulèveront à coup sûr d'âpres débats. La question est la suivante : l'élite gouvernante (sénateurs consulaires et prétoriens) était-elle *de facto*, comme on l'a souvent écrit (sous l'influence d'ailleurs de l'historiographie antique), une aristocratie héréditaire? En tant que groupe de population, parvenait-elle à se reproduire sans avoir à admettre en son sein des individus qui n'étaient pas issus de ses rangs? Les deux chapitres avancent une réponse pour la république et l'empire. « Political succession in the late Republic (249-50 B. C.) » combat la thèse traditionnelle, influencée par la prosopographie et raisonnant en termes de *gentes*, ce qui crée une illusion de continuité (à la *gens*, sans signification politique à la fin de la république, K. Hopkins propose de substituer le segment de clan, identifié par l'*agnomen* : par exemple les *Cornelii Scipiones Asinae* et les *C. S. Nasicae*, plutôt que les *Cornelii*). En étudiant 364 *cos.*, leurs ascendants et descendants patrilinéaires sur trois générations, M. Hopkins établit que deux cinquième des *cos.* sont fils de *cos.*, et qu'un tiers des *cos.* ont un fils *cos.* Deux conséquences : 1) de nombreux fils de *cos.* (et de préteurs, analysés par la même méthode) n'atteignent pas ces rangs (p. 60, 64, 66) et même, selon M. Hopkins, restent en dehors du sénat, loin de fournir comme on le pense généralement les sénateurs *pedarii* (p. 38) ; 2) le sénat est nécessairement ouvert à un recrutement extérieur, non héréditaire. Sur le premier point, M. Hopkins rencontre (apparemment sans en avoir connaissance, cf. p. 64, mais chacun sait qu'il est devenu matériellement impossible de lire en totalité la sura-

bondante production historiographique) les conclusions de Ch. et O. WIKANDER, *Opuscula Romana*, 12, 1976, p. 6-11, selon qui des individus ou des branches entières de *gentes* nobles restaient en dehors de la vie politique et se spécialisaient dans les « affaires ». Cet échec du renouvellement biologique s'explique par des facteurs démographiques (« Mortality and Fertility », p. 69-98, et « High and low fertility. Three Models », p. 99-107) : un taux de mortalité élevé (p. 69, 70-74) et un faible taux de fertilité, qui est allé décroissant jusqu'au principat (p. 69, 78, 99-106). Faute de données documentaires, les modèles statistiques sont fournis par la comparaison avec la démographie, suffisamment connue, de sociétés pré-industrielles européennes (Genève, un village français, les ducs britanniques aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, p. 70-72, 99). Il est de fait que les trois voies d'approche possibles, dans le domaine de la démographie de la Rome antique (table d'Ulpien, cf. B. FRIER, *H. S. Ph.*, 86, 1982, p. 213-241 ; épigraphie funéraire ; étude des squelettes par les méthodes de l'anthropologie physique : état de la question dans J. E. BUISTRA et L. W. KOENIGSBERG, *Paleodemography : Critiques and Controversies*, *American Anthropologist*, 87, 2, 1985, p. 316 sq.), ont été critiquées à des titres divers. Reste donc la comparaison, elle-même sujette à caution : avec quelles sociétés faut-il comparer? Les sociétés « primitives » observables de nos jours? Les sociétés pré-industrielles du passé? (voir D. ENGELS, *C. Q.*, 34, 2, 1984, p. 386-393). En outre, ce type d'étude va obliger les historiens de l'Antiquité à acquérir des compétences statistiques : le profane doit s'avouer incapable de juger de la validité des calculs présentés par M. HOPKINS. Un comparatisme très empirique peut cependant conduire à accepter ses conclusions sur l'incapacité de l'élite politique romaine à se reproduire biologiquement : si, dans le Japon de l'ère Heian (invoqué p. 94, n. 81, ainsi que la Chine, p. 170, 186), le clan des Fujiwara et accessoirement les clans Minamoto pouvaient occuper la plus grande partie des postes des rangs supérieurs (cf. les listes de F. HÉRAIL, *Fonctions et fonctionnaires japonais*..., Paris, 1977), c'est à cause d'une forte fertilité rendue possible par la pratique de la polygynie simultanée, qui était impossible à Rome. La polygynie successive qui y était pratiquée en fait (nombreux remariages) ne pouvait avoir le même effet, à cause de la longévité limitée.

Le chapitre « Ambition and withdrawal : the senatorial aristocracy under the emperors » étend l'enquête aux *cos.* de 18 à 235 : le taux de succession biologique diminue encore (un quart des *cos.* ont un père *cos.*, un quart, un fils *cos.* ; les *ordinarii* se maintiennent héréditairement avec plus de succès que les *suffecti*). La baisse de la fertilité n'est qu'une explication partielle (p. 125-126) ; il faut faire entrer en ligne de compte un changement de mentalité : le prix et les dangers de la carrière sénatoriale, l'hérédité des honneurs sénatoriaux indépendamment de l'appartenance effective au sénat ont poussé des descendants de sénateurs à ne pas entrer dans la carrière. C'est pour l'époque impériale que la limitation à la filiation patrilinéaire (posée initialement comme principe par K. HOPKINS, p. 45 et 48-49, et d'ailleurs imposée par la rareté des informations sur les mariages et les ascendances en ligne féminine) est la plus gênante. On sait par exemple que les *imagines*, marque du statut de *nobilis*, se transmettaient aussi à la descendance en

ligne féminine. Si on peut considérer (hypothèse non démontrée, mais que l'on ne peut exclure *a priori*) qu'aux yeux des aristocrates romains, le fait d'avoir pour successeur de leur statut politique non pas un fils, mais le fils d'une sœur (les deux Plines), ou un gendre (Agricola et Tacite) puis éventuellement un fils de sa fille, était considéré comme une situation acceptable, on doit se demander quelle est alors la réelle signification du taux de succession héréditaire en ligne masculine. Pour poser la question autrement, quelle idée les acteurs sociaux (cf. l'affleurement de ce thème p. XII et XVI) se faisaient-ils de la succession héréditaire (en ligne masculine? Bilatérale?) et en quoi cette idée était-elle susceptible de modifier leur comportement : un sénateur pourvu d'un gendre ou d'un neveu essayait-il à toute force, en divorçant, en se remariant, d'avoir un fils? L'adoption permettait d'assurer cette succession en ligne masculine, mais on constate qu'elle n'est pas extrêmement répandue.

Telles sont quelques-unes des questions que suggère ce livre difficile, novateur, parfois provocant, qui constitue indéniablement une inflexion dans l'étude de l'élite politique romaine.

Philippe MOREAU.

Yolande GRISÉ, *Le suicide dans la Rome antique* : Montréal/Paris, Bellarmin/Les Belles Lettres, 1982, 326 pages. Préface de Pierre GRIMAL.

Sujet ambitieux et neuf : il n'existe pas de synthèse sur la mort volontaire à Rome. Avec cet essai, issu d'une thèse de troisième cycle, Yolande GRISÉ, professeur à l'Université d'Ottawa, a défriché un territoire mal connu. Elle a voulu, écrit-elle, « exposer au lecteur comment le suicide a été vécu, senti et jugé dans la Rome antique en montrant quel était alors l'état des mœurs, des croyances, des doctrines et des lois à son égard. » A-t-elle réussi dans son entreprise? Certainement, dans la mesure où l'auteur parvient à démontrer qu'à Rome, « peut-être plus qu'ailleurs, loin de nier tout désir de vivre, le suicide fut vécu comme l'affirmation même d'un goût de vivre tel qu'on plaçait la qualité de la vie au-dessus d'une quantité de jours vécus trop médiocrement : on ne refusait pas la vie, mais une condition de vie ».

Cette démonstration s'appuie sur une bonne connaissance de la littérature latine et sur une bibliographie solide à laquelle il conviendrait d'ajouter cependant quelques titres (par exemple les articles de Lucien JERPHAGNON, de Paul VEYNE et le livre, tout récent, de Maurice PINGUET, *La mort volontaire au Japon*, Paris, Gallimard, 1984, qui s'ouvre sur de fortes pages consacrées à la mort de Caton à Utique). Elle s'organise autour de quatre thèmes (« Description du suicide à Rome », « Les conséquences religieuses du suicide à Rome », « L'éthique romaine face au suicide », « Le droit romain et le suicide ») et trouve ses fondements dans une liste chronologique des cas de suicide, des origines de Rome à Commode (peut-être aurait-il fallu poursuivre l'enquête jusqu'à la fin du IV^e^ siècle et prendre en compte les suicides légendaires romains?). Sous forme de tableaux, Yolande GRISÉ a rassemblé l'ensemble de ses informations en distinguant pour chaque cas, la date, le personnage, les motifs présumés, les moyens utilisés, les références aux sources.

Or l'établissement de cette liste pèche par excès et par défaut. Par excès : certaines morts sont retenues dans la catégorie des suicides alors que le meurtre ne fait aucun doute, même s'il est parfois déguisé en mort volontaire (cf. Claudia Octavia, Tac., *Ann.*, XIV, 64, 2 ; L. Iunius Silanus Torquatus, Tac., *Ann.*, XVI, 9, 2), et parmi ces Romains sont rangés des pérégrins comme une Syrienne, Martina, dont la mort volontaire n'est, de plus, pas certaine ou Seleucus, originaire d'Alexandrie. Péché par défaut : que sont devenus d'authentiques suicidés comme L. Sempronius Atratinus (Suet., *frag.*, éd. Roth, p. 289) ou M. Pomponius Bassulus (*C. I. L.*, IX, 1164 = *I. L. S.*, 2953)? D'autres cas mériteraient d'être cités et débattus (Horatius Coclès qui se tue, Polybe, VI, 55, 3, ou Pontius Pilatus, Eus., *hist. eccl.*, 2, 7). D'autres, enfin, comme le parallèle entre les suicides supposés de Marius et de Sylla, inciteraient à une discussion que l'on ne trouve pas. En fait, il manque une prosopographie.

A cela s'ajoutent quelques reproches plus irritants qu'importants : les références sont souvent données d'après des éditions anciennes ou à partir de sources secondaires (ainsi p. 52, Jules Romains, *Marc-Aurèle, empereur de bonne volonté*), et l'index des « noms propres de l'Antiquité » est inutilisable. L'auteur semble, en effet, ignorer le système des *tria nomina* : les personnages sont classés tantôt sous leur *cognomen*, tantôt sous leur *nomen*, à moins que leur nom ne soit modernisé et donné sous sa forme francisée.

Critiques qui ne doivent pas cacher l'essentiel : l'étude de Yolande Grisé est l'indispensable introduction à la connaissance du suicide à Rome et ses pages sur l'analyse du vocabulaire latin se rapportant à la mort volontaire peuvent être retenues. De plus, les interprétations que suggère cet essai suscitent d'autres questions : existait-il un apprentissage mental de la mort volontaire? sous quelles formes? dans cette perspective, quelle est la part respective des philosophies, du stoïcisme en particulier, et celle de la tradition romaine? Pour être plus précis, au risque d'être schématique, la mort de Sénèque relève-t-elle d'une attitude philosophique ou d'une éthique romaine (ou des deux)? Quelles sont les origines de cette tradition romaine de la mort volontaire, unique dans le monde antique et si puissante que l'on se réclame toujours d'elle au IVe siècle?

Au total, une étude qui excite la curiosité, pousse à la réflexion plus qu'elle n'entraîne une totale adhésion. Mais n'est-ce pas là le signe de tout travail original?

Jean-Louis Voisin.

Du châtiment dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique (Collection de l'École française de Rome, nº 79) : Rome, École française de Rome, 1984, 590 pages.

En plus d'une introduction due à Y. Thomas cet ouvrage regroupe les travaux d'un colloque organisé par l'École française de Rome en novembre 1982. Tous les participants à cette table ronde n'étaient pas des juristes de stricte observance. Les historiens, au sens le plus large de ce mot, du monde grec et du monde romain, qu'il s'agisse des âges archaïques, de l'époque classique, du Bas-Empire et même de Byzance y étaient majoritaires. Mais

les risques de dispersion inhérents à cet état de choses ont été conjurés dans la mesure même où les auteurs de ces communications ont choisi de s'interroger, à propos du châtiment, « sur autre chose que son origine ou son immédiat ministère » (p. 6) : leur intérêt est allé en priorité aux représentations qui, selon les cas, en fondent ou en enrichissent l'application. Entre le coupable auquel la peine corporelle est infligée, le (ou les) représentant(s) du pouvoir et le public, une relation triangulaire ne manque pas de s'établir ; elle définit un espace à l'intérieur duquel se développe un imaginaire riche de signification. Le supplice et la mise à mort, dans les modalités les plus concrètes de leur exécution comme dans le choix des lieux qui leur servent de théâtre, baignent dans une zone de non-dit dont l'exploration abordée sous divers angles se révèle tout au long de ce recueil riche de promesses.

Parce que leurs auteurs proviennent d'horizons divers et souvent fort éloignés les uns des autres, le recenseur ne se hasardera pas à juger leurs contributions sur le fond. Il dira plutôt le plaisir sans mélange qu'il a pris à la lecture des articles de M. Gras (*Cité grecque et lapidation*), A. Fraschetti (*La sepoltura delle Vestali e la Città*), Jean-Michel David (*Du Comitium à la roche Tarpéienne*), N. Loraux (*Le corps étranglé : quelques faits et beaucoup de représentations*), Jean-Pierre Callu (*Le jardin des supplices au Bas-Empire*), B. Santalucia (*Osservazioni sui duumviri perduellionis e sul procedimento duumvirale*), Y. Thomas (*Vitae necisque potestas. Le père, la cité et la mort*), et A. Magdelain (*Paricidas*).

Bref un volume riche de suggestions. Les voies nouvelles qu'il ouvre gagneront à être poussées plus loin.

Jean-Claude Richard.

Histoire des religions.

Georges Dumézil, *L'oubli de l'homme et l'honneur des dieux. Esquisses de mythologie* : Paris, N. R. F., 1985, in-8°, 335 pages.

Cet ouvrage s'inscrit dans le droit fil de *Apollon sonore* (1982), et de *La courtisane et les seigneurs colorés* (1983). Comme eux, il constitue un recueil d'esquisses mythologiques au nombre de vingt-cinq. Son titre est celui de l'esquisse 61 dans laquelle G. Dumézil réhabilite la leçon *proditi* dans le *carmen* de l'*euocatio* (Macr., *Sat.*, 3, 9, 7-8). Rome sait en effet le poids des exigences de *fides* jusque chez les dieux de ses ennemis. Pour leur permettre de sauver la face, donc l'honneur, dans une passe difficile, elle met le droit de leur côté en les priant d'inspirer à ceux qu'ils protégeaient jusqu'alors l'oubli des devoirs auxquels ils sont tenus à leur endroit. Abandonnés, trahis (*proditi*), les dieux peuvent, la tête haute, passer dans le camp du vainqueur.

Trois parties forment la trame du livre. La première est consacrée à l'étude de récits ou de notions que l'auteur analyse à la lumière des données de l'idéologie trifonctionnelle. Si les faits grecs y sont largement majoritaires, les latinistes trouveront leur provende dans l'esquisse 60 (*Les trois fonctions et la triade précapitoline chez les poètes latins du premier siècle avant J.-C.*). La place nous manque pour suivre l'auteur tout au long de son analyse de phénomènes d'affleurement ou de résurgence. Nous nous en tiendrons donc à quelques remarques de caractère général. En premier lieu, il est clair que

cette esquisse illustre avec une netteté particulière une tendance perceptible dans les derniers travaux de G. Dumézil. Pour faire vite, disons que son intérêt va maintenant à des formes de « tiercé dans le désordre » : à en juger par les exégèses qu'il nous propose dans ce recueil, ce qu'il appelle (p. 8) « le dynamisme des trois fonctions », indissociable d'un foisonnement certain, se superpose, jusqu'à la masquer au moins pour partie, à la hiérarchie de la triade et des activités qu'elle couvre.

Il n'est pas assuré qu'à cet élargissement de la perspective, l'exposé gagne en force démonstrative. On peut certes admettre qu'en *En.*, 7, 180, Janus figure parmi les plus antiques rois de l'*urbs Laurens* en sa qualité de père de l'agriculture dans le Latium. Mais l'épithète *bifrons* n'oriente pas nécessairement l'analyse en ce sens. D'autre part, les remarques sur le « détournement » de Vénus au profit de la troisième fonction, que ce soit chez Properce (3, 4, 15-22) ou dans l'ouverture des chants I et V de *De natura rerum*, ne peuvent avoir, en tout état de cause, valeur de certitude.

Dans leur partie romaine et italique, les *Varia* qui constituent la deuxième section de ce livre contiennent cinq études de la meilleure veine. La plus passionnante est sans nul doute l'esquisse 62 (*Anchise foudroyé*) dans laquelle G. Dumézil confirme de manière à nos yeux décisive l'hypothèse formulée par G. Bedini à propos des motifs ornant les deux « boucles » retrouvées dans une tombe de Castel di Decima. A quoi l'on ajoutera l'appendice fondamental de l'esquisse 66 (*D'une coupe à quatre, de quatre bols à un*) dans lequel l'auteur discute les « diverses manières dont les métiers ont été insérés dans les classifications idéologiques de plusieurs sociétés indo-européennes » (p. 201 ; mais cf. encore, à propos de Plut., *Num.*, 17, 1-4, E. Gabba dans *J. R. S.*, 74, 1984, p. 81-86).

L'ouvrage s'achève sur des *Controuersiae* dont la dernière (*Une idylle de vingt ans à propos de A. Momigliano, Premesse per una discussione di Georges Dumézil, OPVS*, II, 2, 1983, p. 329-341) gardera valeur de témoignage. Il n'est pas exclu que la publication récente d'un deuxième article d'A. Momigliano (*Georges Dumézil and the trifunctional approach to roman civilization, History and Theory*, 23, 1984) puisse raviver la polémique. Dans l'immédiat, G. Dumézil annonce son intention de procéder à un examen critique de deux études récentes (*A. N. R. W.*, 2, 17, 1981) consacrées par D. Porte et par G. Radke à Quirinus. Mais le diptyque projeté peut devenir triptyque après la parution de l'important mémoire d'A. Magdelain (*Quirinus et le droit, M. E. F. R. A.*, 96, 1984).

Jean-Claude Richard.

Simon R. F. Price, *Rituals and Power. The Roman Imperial Cult in Asia Minor* : Cambridge, Cambridge University Press, 1984, xxvi-289 pages.

Par son contenu, ce livre répond à la deuxième partie de son titre. La première éclaire sur le point de vue adopté par l'auteur. Son travail procède d'un désir de comprendre la naissance et le développement d'un culte permanent rendu, en dehors de l'Italie, aux empereurs. Le cas de l'Asie est d'au-

tant plus exemplaire que ce culte y apparut plus tôt qu'ailleurs, alors que, pendant tout le premier siècle, aucun d'eux ne visita cette région.

L'originalité de l'ouvrage tient à ce qu'il fait table rase de certains préjugés ou postulats. Son auteur rejette en effet comme non opératoires, dans le cas du culte impérial, le concept d' « authenticité » du sentiment religieux. Et de fait, ses rites ne sauraient être mis en parallèle avec les manifestations d'un phénomène de « revival ». D'autre part, il ne lui semble pas, et ce à juste titre, que K. Latte ait été mieux inspiré en posant le problème en termes de loyalisme politique. L'essentiel tient à ses yeux à ce que l'avènement de l'Empire alla de pair, pour les cités du monde grec oriental, avec l'intrusion d'un type d'autorité sans commune mesure avec ce qu'elles avaient connu jusqu'alors. Au danger de « dépaysement » qui s'ensuivit, leur expérience du culte des souverains les préparait à chercher un remède dans le domaine religieux. Entre le maître tout-puissant et lointain d'une part et ses sujets de l'autre, le culte impérial eut pour résultat d'abolir la distance. Il contribua à restaurer un équilibre et à restituer aux communautés orientales une identité qu'elles étaient en passe de perdre. Dans le même temps il consolida l'emprise des élites locales sur le reste de la population et renforça la composante grecque du monde culturel dans lequel elles vivaient. L'étude des temples, des statues de l'empereur et des sacrifices de son culte (qu'ils soient dits *enhagismata* ou *thysiai*, qu'ils s'adressent, ce qui est rare, à lui seul ou, ce qui est plus fréquent, qu'ils l'associent à des divinités traditionnelles ou, ce qui est la situation la mieux attestée, qu'ils soient célébrés par son prêtre *pro salute imperatoris*) conduit à des conclusions de première importance : par rapport au langage façonné par la tradition des *isotheoi timai* (images et temples des empereurs portent les noms d'*agalmata* et de *naoi*), le rituel est en retrait. Ce décalage est significatif. Compte tenu de son pouvoir œcuménique, il ne pouvait y avoir de commune mesure entre les hommages religieux décernés à l'empereur et ceux qui, dans un contexte strictement local, étaient réservés aux héros. Le sacrifice « traditionnel » devait donc s'adapter à la situation créée par l'insertion de l'empereur entre les dieux et les hommes : situé tout près des premiers, celui-ci n'en avait pas moins besoin d'eux.

Clairement composé, exhaustif dans la présentation des documents, rigoureux dans l'utilisation qui en est faite, à la fois classique et original dans son inspiration (une place importante y est faite aux travaux de sociologues), ce livre marque un tournant dans l'historiographie du culte impérial.

Jean-Claude Richard.

Ioan P. Couliano, *Expériences de l'extase. Extase, ascension et récit visionnaire de l'hellénisme au Moyen Age.* Préface de Mircea Eliade (Bibliothèque historique) : Paris, Payot, 1984, 217 pages.

Ioan P. Culianu, *Psychanodia I, A Survey of the Evidence concerning the Ascension of the Soul and its Relevance* (Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, publiées par M. J. Vermaseren, tome 99) : Leiden, E. J. Brill, 1983, xv + 81 pages.

Malgré de légères différences dans la transcription du nom, il s'agit bien du même auteur, chercheur d'origine roumaine enseignant actuellement à

l'Université de Groningue, un des meilleurs spécialistes des problèmes touchant à l'ascension et à la survie de l'âme. Une thèse de troisième cycle brillamment soutenue en Sorbonne le 17 juin 1980 est à l'origine de ces deux livres qui se recouvrent pour une part importante, la publication en langue anglaise insistant davantage sur l'historique des théories concernant l'ascension céleste de l'âme et se proposant de donner « le coup de grâce » aux thèses de la *Religionsgeschichteschule*, la publication en langue française apportant plutôt « le complément positif, constructif » des critiques de la première étude. En fait chaque ouvrage forme un tout, et le lecteur anglais disposera, comme le lecteur français, de l'essentiel des vues de I. P. Culianu ; il en sera quitte pour se reporter, le cas échéant, aux développement plus complets de l'autre ouvrage.

Depuis de nombreuses années déjà, dans différentes études (cf. *Psychanodia*, p. xii, et spécialement *Iter in silvis...*, recueil des plus importants articles), I. P. Culianu s'est intéressé aux problèmes posés ici avec plus d'ampleur et aussi plus de rigueur encore ; se souvenant de F. Cumont dont il est un peu le lointain continuateur, il n'hésite pas à reprendre, voire à corriger des hypothèses, simples étapes d'une recherche aujourd'hui très avancée.

La sévérité de l'auteur de *Psychanodia* à l'égard de la R. S. ne doit pas abuser : s'il récuse absolument les conclusions trop systématiques de l'école allemande, il reconnaît bien volontiers la valeur de quelques intuitions centrales (celle d'Anz, par exemple, attribuant un rôle capital, dans les systèmes gnostiques, au motif de l'ascension de l'âme, p. 13) et le remarquable travail accompli par W. Bousset dans la recherche des matériaux concernant l'*Himmelsreise* (mais il rejette catégoriquement son hypothèse de l'origine iranienne du motif de l'H. R.).

Sur le rejet radical des thèses de la R. S., il faut lire le chapitre ii de la première partie de *Psychanodia* dont le titre est significatif : *A Historical Fallacy : the Theories of the « Religionsgeschichtliche Schule »*.

Après une définition préliminaire du terme « extase » (p. 22 sq.), *Expériences de l'extase* présente en neuf chapitres des études en apparence très différentes pour ne pas dire décousues, mais en fait tournant toutes autour du thème central traité au chapitre iv : *L'ascension de l'âme dans les mystères de la Spätantike*. Une très minutieuse analyse des *iatromantes* (chap. i), « extatiques individuels en rapport avec le Dieu Apollon de l'Hyperborée », amène l'auteur à conclure (contre Dodds et toute une tradition scientifique) que « les iatromantes n'ont pas pénétré dans la culture grecque à un certain moment : ils ont poussé avec elle, ils ont une place marquante dans cette culture même » (p. 41). Le chapitre ii, *Démonisation du cosmos et dualisme gnostique*, reprend une démonstration plusieurs fois abordée dans d'autres études, et il présente un intérêt capital : comment est-on passé d'une *eschatologie céleste* dont Platon présente déjà une synthèse à partir d'éléments très archaïques, à un dualisme gnostique radical, en passant par l'intermédiaire d'un « enfer céleste » et surtout (au tournant des i-ii^e siècles ap. J.-C.) d'une démonisation du Cosmos que l'auteur croit juive et non iranienne (p. 51). Au passage, plus d'une thèse communément admise est sévèrement

critiquée, voire anéantie... L'eschatologie chthonienne ne cède que lentement la place à l'eschatologie céleste, et la coexistence des deux qui s'est maintenue longtemps a déconcerté plus d'un historien : I. P. Culianu insiste sur la démonstration que « l'ascension n'est qu'une descente à l'envers » (p. 58), ce qui atténue la contradiction. Comme on le voit plus loin (chap. vii), les sept sphères célestes à travers lesquelles l'âme s'élève correspondent aux sept groupes de portes que franchit le mort dans sa descente aux Enfers babyloniens ; il y a une correspondance (accidentelle) entre les deux voyages, c'est le nombre 7 qui est ici le plus important.

Il faudrait peut-être corriger quelques affirmations trop abruptes, par exemple : « la mésentomatose présuppose une conception pessimiste de la vie terestre » (p. 49) ; non, elle devient sinistre lorsqu'on commence à avoir une vision pessimiste de la vie terrestre (comme l'avait très bien perçu E. Rohde) ; au départ elle est, d'une certaine façon, une victoire, même précaire, sur la mort. Relevons, en revanche, une excellente formule : « la synthèse platonicienne (*Rep.*, X) dépasse de loin la somme de ses éléments singuliers ».

Le chapitre iii (*Les guerres célestes et la gnose*) montre avec une précision remarquable comment le thème bien connu des anges méchants amène progressivement celui d'un « prince de ce Monde », créateur pervers de ce monde — développement doctrinal qui se projette « sur un schéma cosmologique élaboré en milieu grec » (p. 77). C'est la thèse la plus personnelle de l'auteur qui, dans la recherche en milieu juif des origines de la Gnose, reconnaît lui-même aller beaucoup plus loin que R. Grant. Sur ce point, malgré l'étonnante virtuosité de sa démonstration, nous avouons n'être encore que partiellement convaincu. Il est vrai que tous les documents sur lesquels s'appuyait Bousset (et encore aujourd'hui Windengren) pour soutenir l'origine iranienne de l'*Himmelsreise* sont tardifs (moyen pehlevi) et remontent au plus tôt au iv^{e}/v^{e} siècle après J.-C. Il est vrai encore que l'hypothèse iranienne n'est pas absolument nécessaire à l'explication de la doctrine. Mais s'ensuit-il qu'elle soit totalement fausse? L'auteur ne conclut-il pas un peu vite de l'absence de documents décisifs (et datés) à l'inexistence totale des preuves? Les iranisants s'appuient tout de même sur de fortes présomptions pour affirmer que les doctrines présentes dans des ouvrages tardifs reflètent un état beaucoup plus ancien et ne sont pas de simples apports étrangers... Entre le iii^{e} siècle avant J.-C. et le ii^{e} siècle après J.-C., l'abondance de documents juifs (orthodoxes ou hétérodoxes) et le « trou » de la documentation iranienne faussent les perspectives... Dans cet étonnant creuset qu'a constitué la Mésopotamie et les pays environnants, toutes les influences ont pu se confondre : après tout, les Juifs ont passé un certain temps à Babylone, et ils ont connu eux aussi la domination perse...

Il est vrai, en revanche, que l'argumentation de Bousset (à une eschatologie iranienne à trois cieux succède une eschatologie chaldéenne à sept cieux) repose sur des preuves beaucoup trop ténues ; tout le chapitre vii, *Ordre et désordre des sphères*, fait sur ce point une synthèse magistrale. [L'auteur me permettra une remarque : je n'ai pas dit que Numénius était l' « inventeur » de la théorie de l'acquisition des qualités planétaires, mais

qu'il était la source immédiate de Porphyre et, sans doute, le maillon intermédiaire d'une chaîne beaucoup plus longue — qui passe probablement, comme le montre I. P. Culianu, à travers la tradition d'un « gnosticisme populaire ».]

Citons encore le remarquable chapitre viii, *Pons subtilis*, où l'auteur suit et débrouille avec une précision étonnante les avatars d'un motif très ancien (le pont par lequel l'âme du mort passe dans l'au-delà, pont qui se rétrécit ou s'élargit selon les antécédents de la vie terrestre), motif qu'on retrouve sous différentes formes dans les apocalyptiques juives, iraniennes, ainsi que dans des « visions » médiévales.

Notre rapide analyse n'épuise pas, tant s'en faut, la richesse de ces études qui constituent désormais un *corpus* fondamental pour toute recherche de sciences religieuses touchant à l'ascension de l'âme.

Jacques Flamant.

Archéologie, histoire de l'Art.

Paolo Emilio Pecorella, *La cultura preistorica di Iasos in Caria* (Missione archeologica italiana di Iasos I) : Rome, G. Bretschneider, Archaeologica 51, 1984, 140 pages, 234 illustrations phot. en 57 planches hors-texte ; 6 cartes et plans hors-texte, 19 figures au trait in-texte.

Si grandes que soient les vertus de la pluridisciplinarité, le compte rendu détaillé d'un ouvrage consacré à la publication de tombes du néolothique tradif et du bronze ancien dans un site de la Carie méridionale n'a guère sa place dans la *R. É. L.* Je me bornerai donc à tenter de dégager l'essentiel.

Les archéologues italiens ont commencé la fouille du site de Iasos en 1960. Le choix du site était dû à Doro Levi, et se situait dans le prolongement des travaux de ce savant en Crète : il s'agissait de vérifier ou d'invalider sur le terrain les théories concernant la thalassocratie de Minos et l'extension de la civilisation minoenne en Égée orientale. Il s'agissait aussi de tester la valeur du célèbre passage de Thucydide (I, 8) sur les tombes « cariennes » de Délos : puisque la fouille de Rhénée n'avait révélé aucun matériel proprement carien, au point qu'on a pu parler de « l'ignorance grossière » de l'historien en ces matières (M. Finley, *Mythe, mémoire, histoire*, p. 22 ; auparavant R. M. Cook, *B. S. A.*, 50 (1955), p. 266-270), il fallait tenter la contre-épreuve en recherchant, sur les côtes anatoliennes, le témoignage de contacts éventuels entre la Carie et les Cyclades à l'âge du bronze. Je rapprocherais cette démarche intellectuelle de celle qui conduisit Pierre Demargne, dix ans auparavant, de la Crète en Lycie. Cela démontre, s'il en était besoin, que les archéologues formés avant la Seconde Guerre mondiale n'étaient pas les esclaves d'une archéologie seulement empirique et savaient utiliser la fouille pour tenter de vérifier, de façon quasi-expérimentale, une hypothèse de travail.

Plus heureux qu'à Xanthos, où l'on a vainement cherché la cité de Bellérophon, les fouilleurs de Iasos ont retrouvé, sur l'ancienne île qui portait la ville classique, de faibles traces d'un habitat préhistorique, et, sur la côte qui lui fait face, une nécropole étendue, dont quatre-vingt-seize tombes relèvent de la période étudiée ici.